UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (FASHS)

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES
DE L'EDUCATION (IPSE)

FILIERE : PSYCHOLOGIE

OPTION : PSYCHOLOGIE DE LA VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

SUJET :

EFFETS DES CONFLITS CONJUGAUX SUR L'ÉPANOUISSEMENT PSYCHOSOCIAL DES ENFANTS DE L'ARRONDISSEMENT D'ABOMEY-CALAVI

Présenté par :

MENSAH Mahussi Germaine

Sous la direction du :

Dr. DAH-LOKONON BODEHOU Gbènoukpo
Enseignant-Chercheur à l'IPSE
(FASHS-UAC)

COMPOSITION DU JURY :

PRÉSIDENT : Dr. SEGLA C. Rogatien (MC)

EXAMINATEUR : Dr. OGNIN Modeste

RAPPORTEUR : Dr. DAH-LOKONON BODEHOU Gbènoukpo

MENTION : **Bien (15/20)**

Soutenu, le 08 Décembre 2017

SOMMAIRE

IN MEMORIUM 3
DÉDICACE 4
REMERCIEMENTS 5
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES 6
LISTE DES TABLEAUX 7
LISTE DES FIGURES 8
RESUMÉ 9
ABSTRACT 9
INTRODUCTION 10
PREMIERE PARTIE : 13
CADRES THÉORIQUES ET METHOLOGIQUES 13
CHAPITRE I : CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES DE LA RECHERCHE 14
CHAPITRE II : CADRE DE L'ÉTUDE ET DEMARCHE MÉTHODOLOGIQUE 31
DEUXIEME PARTIE : RÉSULTATS, DISCUSSION ET SUGGESTIONS 38
CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS 39
CHAPITRE IV : DISCUSSION ET PERSPECTIVES 53
CONCLUSION 65
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 69
ANNEXES 74
TABLE DES MATIÈRES 80

IN MEMORIUM

A ma mère HOUNKPE Joséphine qui n'est plus où qu'elle soit, qu'elle trouve ici le produit de toute la force et la volonté dont elle a fait preuve à mon encontre pour que je sois cet idéal qu'elle a toujours désiré.

DÉDICACE

A mon père MENSAH Hilaire, qui as toujours porté à mon égard une grande attention et m'as toujours protégé, cette œuvre n'est qu'un symbole de reconnaissance de tes immenses sacrifices consentis et les efforts déployés pour m'assurer un meilleur avenir car mon réconfort est sans mesure auprès de toi.

REMERCIEMENTS

Le présent travail est le fruit du concours des personnes qui nous ont aidées par leurs enseignements, leur assistance technique, matérielle, physique et morale.

Avant de présenter les résultats de mes enquêtes, je me fais le devoir de leur témoigner ma gratitude, surtout :

- ✓ à notre maître de mémoire, Docteur DAH-LOKONON BODEHOU Gbènoukpo, qui malgré ses multiples occupations, a accepté de nous encadrer dans la réalisation de ce travail ;
- ✓ à tous les Enseignants de l'Institut de Psychologie et des Sciences de l'Education pour le savoir qui nous a été donné ;
- ✓ à mon très cher époux AMOUSSOU Maurice Chaudieu, qui m'a soutenu dans toutes les situations de ma vie ;
- ✓ à mes enfants, Camille, Marie, Wilson et Justin, prenez appui sur ce travail pour monter plus haut dans votre vie ;
- ✓ au Docteur MIGNANWANDE Prudence et à monsieur AVOCE Jaurès, pour leurs encadrements scientifiques ;
- ✓ à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à ce travail.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AFJB : Association des Femmes Juristes du Bénin

CEG : Collège d'Enseignement Général

CESE : Centre d'Eveil et de Stimulation de l'Enfant

CLCAM : Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel

CPS : Centre de Promotion Sociale

CSCom : Centre de Santé Communautaire

FECECAM : Fédération des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel

FLASH : Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

UNFPA : Fond des Nations pour la Population

USAID : Agence Internationale Américaine pour le Développement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I: Proportion des acteurs enquêtés 35
Tableau II: Répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction 41
Tableau III: Répartition des enquêtés en fonction du nombre d'années de vie conjugale 42
Tableau IV: Répartition des enquêtés en fonction de leur contribution aux charges familiales 43
Tableau V: Répartition des enquêtés (es) en fonction de leur perception du mariage 44
Tableau VI: Répartition des femmes en fonction de leur niveau d'engagement dans le processus pour mariage 45
Tableau VII: Etat actuel des ménages suite aux violences conjugales 46
Tableau VIII: Répartition des femmes selon les formes de violences psychologiques subies 48
Tableau IX: Répartition selon les difficultés de l'enfant 48
Tableau X: Répartition des enfants en fonction de leur état de santé 49
Tableau XI: Répartition des enfants en fonction de leur état psychologique 49
Tableau XII: Répartition des enfants en fonction de la qualité de la relation avec leurs pairs 50
Tableau XIII: Répartition en fonction des sentiments et état psychologique des enfants 51
Tableau XIV: Répartition en fonction des structures de conciliation sollicitées 52
Tableau XV: Répartition des enquêtés(es) en fonction du niveau de connaissance du rôle d'un psychologue dans la prévention et la gestion des conflits conjugaux 52

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Lieu de provenance des acteurs 39
Figure 2: Répartition selon l'âge des plaignants (es) 40
Figure 3: Répartition des enquêtés selon leur profession 40
Figure 4 : Situation matrimoniale des plaignantes 41
Figure 5 : Nombre d'enfants à charge 42
Figure 6 : Âge d'enfants à charge 43
Figure 7 : Causes des conflits 44
Figure 8: Répartition des femmes en fonction de la prise de décisions dans le foyer 45
Figure 9: Manifestations des conflits 46
Figure 10: Répartition des femmes enquêtées en fonction de la relation avec leurs conjoints 47

RESUMÉ

Ce mémoire de Maîtrise est le résultat d'une recherche effectuée sur la thématique ''Effets des conflits conjugaux sur l'épanouissement psychosocial des enfants de l'arrondissement d'Abomey-Calavi''. Elle fournit d'une part, des informations sur les types de perceptions, les formes d'expression et les origines des conflits conjugaux, et aborde d'autre part les conditions de règlement de ces conflits et ses conséquences sur les enfants dans le milieu scolaire et sur leur épanouissement psychosocial.

D'un point de vue méthodologique, l'étude a été menée auprès de trois principaux groupes cibles : les conjoints, les personnes ressources et les enfants. Le questionnaire, l'entretien et la grille d'observation ont été les outils de collecte de données employés, alors que l'échantillonnage s'est fait suivant la méthode non probabiliste, de commodité. Ont été inclus dans l'étude les acteurs remplissant les critères d'inclusion et disponible à se prêter à notre enquête. Au total, 110 acteurs ont été enquêtés.

De l'analyse des résultats de nos travaux, il ressort que les principales causes à l'origine de ces conflits conjugaux sont dus à l'inégalité sociale entre les deux partenaires entraînant une relation conjugale déséquilibrée, pauvre en communication, dans laquelle la femme se trouve maintenue dans une position d'infériorité et de soumission ; l'analphabétisme des femmes et leur dépendance économique vis-à-vis de leurs époux et l'ingérence de la belle-famille dans la vie du couple.

Les manifestations issues de ces conflits sont d'ordre relationnel, psychologique et physique. Ces conflits produisent des conséquences négatives sur les membres de la famille, mais aussi sur la société. Elles sont plus perceptibles chez les enfants à travers la baisse des résultats scolaires, l'échec répété aux examens, la déscolarisation, la délinquance et même des cas de décès.

Mots-clés : Effet - Epanouissement psychosocial - Enfants - Abomey-Calavi

ABSTRACT

This Master's thesis is the result of a research carried out on the theme ''Effects of conjugal conflict on the psychosocial development of children in the Abomey-Calavi district''. On the one hand, it provides information on the types of perceptions, the forms of expression and the origins of marital conflicts, and on the other hand discusses the conditions for settling these conflicts and their consequences on children in schools. and on their psychosocial development.

From a methodological point of view, the study was conducted with three main target groups: spouses, resource persons and children. The questionnaire, the interview and the observation grid were the data collection tools used, while the sampling was done using the non-probabilistic, convenience method. Included in the study were those actors who met the inclusion criteria and who were available to participate in our survey. In total, 110 actors were surveyed.

From the analysis of the results of our work, it appears that the main causes of these marital conflicts are due to the social inequality between the two partners resulting in an unbalanced marital relationship, poor in communication, in which the woman is finds himself in a position of inferiority and submission; the illiteracy of women and their economic dependence on their husbands and in-law interference in the couple's life.

The manifestations resulting from these conflicts are relational, psychological and physical. These conflicts have negative consequences for family members, but also for society. They are more perceptible in children through the drop in school results, repeated failure to exams, dropout, delinquency and even death.

Keywords : Effect - Psychosocial development - Children - Abomey-Calavi

INTRODUCTION

La vie conjugale est une œuvre du créateur pour la reproduction physique de l'espèce humaine. Elle contribue également à l'épanouissement et au développement personnel de l'homme et de la femme. Ces deux partenaires ont donc pour mission d'assurer la procréation, l'éducation et la protection des enfants issus de cette union, dans un environnement filial, fraternel et convivial. Malheureusement, cette vie du couple qui au début est une relation d'amour et de bonheur, peut devenir une source de souffrances, la plus douloureuse dans la vie d'une personne (Jaspard, 2005).

De plus, d'autres chercheurs ont décrit le mariage comme l'entreprise la plus risquée dans laquelle s'engagent la plupart des gens de notre société, car elle génère beaucoup de frustrations. Et à Micho (2004) de dire que ‘‘les frustrations sont souvent le résultat d'une absence ou d'une mauvaise communication au sein du couple. Le cumul de ces frustrations va donc entraîner des conflits qui, mal gérés, vont à leur tour donner lieu à des violences pour enfin aboutir à la rupture’’.

Il est à signaler que ces frustrations dont on ne parle pas assez, proviennent de l'inégalité persistante et entretenue, existant dans la relation entre l'homme et la femme dans notre société. En effet, nous vivons dans une société où l'homme représente l'autorité, donc détenteur du pouvoir de contrôle dans un ensemble où les perceptions et opinions sont toujours divergentes. De ce fait, les partenaires dans la grande majorité des foyers, vivent une relation déséquilibrée (Oullet et *al.*, 1998). Tous les couples sont donc susceptibles de connaître des difficultés, parce qu'aucun d'entre eux n'en est immunisé.

Cette situation d'inégalité est la principale source des frustrations. Elle génère des conflits conjugaux qui mettent en danger la stabilité du couple. L'autre source de frustrations serait les crises relatives à la période de l'âge désabusé (30 et 35 ans), où l'habitude de la routine transforme l'amour au sein

du foyer (Jaspard, 2005). Ces conflits conjugaux constituent en toute évidence, un phénomène social qui n'épargne aucun foyer, mais la différence réside au niveau du contexte, de l'ampleur des conflits et de la personnalité des acteurs.

Les conflits conjugaux, de par leur spécificité, ont des impacts directs ou indirects sur tous les membres de la famille, en l'occurrence sur l'épanouissement et l'éducation des enfants, la relation de ces derniers avec leurs parents et sur le milieu social. Ces conflits seraient fréquents entre époux et au sein des familles recomposées. Les causes sont multiples et variées, directes et indirectes (relation avec la belle famille, relation de l'enfant avec l'époux de sa mère, situation économique précaire, raisons culturelles, le choix ou la forme de l'éducation à donner à l'enfant, etc.). Ils génèrent alors des incompréhensions avec toutes formes de complications, de souffrances pour aboutir dans bien des cas à la séparation. Cette dernière va soulever le problème de la garde et de l'éducation des enfants dont les femmes en font souvent une réclamation (Rondeau, 1994).

Le but de ce travail de recherche n'est pas d'évoquer les violences faites aux femmes, mais d'attirer l'attention sur les conséquences de ces conflits sur l'enfant dans son milieu social, ses formes de communication, ses comportements et attitudes défavorisant son équilibre psychoaffectif et son épanouissement social et scolaire.

Face donc à ce phénomène social, nous avons décidé de faire un travail de recherche sur les « *effets des conflits conjugaux sur l'épanouissement psychosocial des enfants de l'arrondissement d'Abomey-Calavi* ».

Ce travail va être présenté en quatre chapitres. Dans le premier chapitre, nous abordons la problématique et les généralités sur les conflits conjugaux, le deuxième est consacré au cadre et à la méthodologie de l'étude, le troisième présente les résultats des enquêtes et le quatrième concerne la discussion, suivie des perspectives.

PREMIERE PARTIE :

CADRES THÉORIQUES ET METHOLOGIQUES

CHAPITRE I : CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES DE LA RECHERCHE

1.1. Problématique

L'envie de parler de la vie du couple et particulièrement des conflits conjugaux vient de l'observation et du constat que les foyers, à un moment de leur existence sont confrontés à une période d'incompréhensions. Ces incompréhensions conduisent à des conflits susceptibles d'aboutir à des ruptures profondes chez des personnes, qui auparavant étaient supposées liées par des relations d'amour devant garantir une sécurité durable à tous (Weiss, 1977).

Ces conflits sont de divers degrés et caractérisés par des comportements et/ou propos visant à détruire l'autre et tout ce qui a rapport à lui, en portant atteinte à son intégrité physique et psychologique (Ouellet et *al.*, 1998). Ils sont souvent la manifestation d'un malaise, d'une incompréhension et d'une absence de communication constructive entre deux individus supposés s'aimer, se comprendre, se soutenir devant les épreuves et partager ensemble des moments agréables. C'est dans cet atmosphère que les enfants sont appelés à aller à l'école, lieu d'éducation et d'apprentissage des rapports humains et sociaux.

Nonobstant les efforts consentis par les pouvoirs publics et les partenaires au développement (UNICEF, USAID, Banque Mondiale, etc.) pour garantir à tous l'éducation universelle, force est de constater que le système éducatif béninois ploie sous le joug de certains dysfonctionnements qui en influencent négativement l'efficacité interne, notamment en matière de réussite scolaire et singulièrement la performance des apprenants. Il peut ainsi être mis en exergue entre autres, avec le système éducatif, la qualité de l'enseignement et des enseignants, l'origine socioculturelle des apprenants notamment l'influence de l'environnement familial (OMS, 2002).

Dans le cadre spécifique de cette recherche et indépendamment de l'influence des autres facteurs, l'accent sera mis sur la qualité de leur relation en milieu socioéducatif des apprenants (OEV) en lien avec leur origine socioculturelle et l'influence de leur environnement familial. Ainsi, selon les données du Ministère de la famille, au Bénin les OEV sont estimés en 2017 à 450.000. Il s'agit d'enfants en situation difficile, provenant de milieux défavorisés où prévalent la précarité et les conditions existentielles pénibles. Par ce fait et face aux aléas de la vie (pauvreté, perte de parents, catastrophes naturelles, handicap, maladies chroniques, etc.), ces enfants face à leurs pairs, partent naturellement amoindris, exclus ou privés de la jouissance de leurs droits fondamentaux à l'éducation, à la santé, aux loisirs etc.

C'est donc soucieux de travailler à instaurer un environnement empreint d'équité et de justice sociale que l'Etat (Ministère en charge des Affaires Sociales) aux côtés des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), des Organisations Non Gouvernementales (ONG) s'emploient à mettre en œuvre des stratégies d'accompagnement au profit de ces enfants ; notamment l'appui scolaire (mise à disposition de kits scolaires, payement de frais d'écolage). Mais pour que ces résultats puissent être probants, ces investissements doivent participer efficacement à réduire les inégalités sociales, il importe que l'environnement familial, cadre par excellence de la socialisation de l'enfant y soit propice.

En effet, la famille est le sanctuaire de l'amour, le havre de paix où l'enfant, candidat à l'humanité se laisse façonner, modeler pour se doter des armes nécessaires à son intégration sociale future. Cette responsabilité éducative primaire qui influence toutes les autres formes d'apprentissage et d'acquisition ultérieure, notamment l'éducation formelle, ne saurait s'entrevoir sans une atmosphère de sécurité affective, de concorde, d'harmonie entre ses membres. Comme le souligne Dogbé (1979), « il est évident que chaque parent

souhaite que son enfant parvienne à un développement intellectuel maximal, qu'il fasse des études appropriées et profitables, qu'il apprenne un métier intéressant et utile et qu'il soit au sein des membres de sa collectivité un individu indispensable, serviable, utile. Mais ce qu'il est nécessaire de savoir, c'est que c'est au sein de la cellule familiale que les bases de ce processus d'apprentissage et de formation à la vie sont jetées ».

Malheureusement, de plus en plus, les mutations socio-économiques et culturelles sur fond de rapports inégalitaires du genre mettent à mal les fondamentaux de la famille, prise dans la spirale d'une instabilité véritable et d'une crise profonde. A titre illustratif, l'exacerbation des conflits conjugaux qui en est une manifestation patente, n'est plus à démontrer. Au-delà des résultats de l'étude nationale sur les violences faites aux femmes et aux filles, les statistiques nationales recueillies au niveau des services d'écoute et d'aide juridique des Centres de Promotion Sociale, font état de nombre important et grandissant de victimes de violences basées sur le genre.

Ces conflits conjugaux seraient-ils donc un moyen d'expression des anomalies et des souffrances que ressent un couple en difficulté ? Seraient-ils le résultat d'un mécanisme de défense développé par des individus abusés et incompris ? Quels sont leurs impacts sur le vécu et les attitudes des enfants dans leur milieu socioéducatif ? Autant d'interrogations qui nous poussent à examiner ce problème.

A ce stade, l'agressivité s'installe avec son cortège de violences physiques, psychiques et économiques. Ainsi, l'on se demande : quels sont les déterminants issus des conflits conjugaux et influençant l'équilibre et l'épanouissement psychosocial des enfants de l'arrondissement d'Abomey-Calavi ?

Et, c'est au regard de ce questionnement majeur, que des hypothèses de recherche ont été formulées.

1.2. Hypothèses

- Les violences conjugales bouleversent l'équilibre psychoaffectif des enfants.
- Les conflits conjugaux affectent dangereusement la qualité de relation sociale des enfants.
- Les conflits conjugaux à Abomey-Calavi influencent les performances scolaires des apprenants.

Pour confirmer cette hypothèse, nous nous sommes fixés les objectifs suivants.

1.3. Objectifs

1.3.1. Objectif général

L'objectif général de cette recherche est d'analyser l'influence les conflits conjugaux sur l'épanouissement psychosocial des enfants à Abomey-Calavi.

1.3.2. Objectifs spécifiques

Spécifiquement, il s'agit de :

- identifier les causes majeures des conflits conjugaux bouleversant l'équilibre psychoaffectif des enfants à Abomey-Calavi ;
- montrer l'impact des conflits conjugaux sur l'épanouissement et la relation sociale des enfants d'Abomey-Calavi ;
- apprécier le degré des conflits conjugaux sur la performance scolaire des apprenants.

1.4. Clarification conceptuelle

1.4.1. Effet

Selon le Dictionnaire Le Robert (2012), l'effet est une collision entre deux corps. Il est utilisé en physique, et au sens figuré, comme synonyme de conséquence, d'impact, d'influence, de répercussion, etc.

Le mot *effet* a été utilisé par extension dans la langue anglaise pour désigner les retentissements (indirects ou non) d'un événement, d'un processus, d'une activité, d'une infrastructure sur l'environnement, la santé, l'économie, etc (Smith, 2004).

Il correspond aux aspects *négatifs* d'une action, d'un évènement, d'une construction ou d'un changement de contexte. Ici, il s'agit de l'épanouissement handicapant et du faible rendement scolaire constaté au niveau des enfants issus des familles sujettes de conflits conjugaux.

1.4.2. Vie conjugale

C'est une relation amoureuse entre deux personnes de sexes opposés. C'est une situation dans laquelle deux personnes de sexes opposés sont susceptibles d'agir mutuellement l'une avec l'autre. C'est un lien d'interdépendance et d'influences réciproques, qui entrave à la liberté individuelle parce que régi par des normes et valeurs (Ouellet et *al.*, 1998).

La vie conjugale est en principe une relation amoureuse, une coopération particulière entre deux personnes de sexes opposés. Elle est de ce fait un trait de sociabilité de l'être humain. Cette relation procède de la nature des choses et du bon sens, car non seulement elle permet la reproduction de l'espèce humaine, mais elle assure également la sécurité de l'un et de l'autre, surtout quand cette union est fondée sur les normes et valeurs instituées par la société (Nèkpo, 1963).

Au-delà de la reproduction, la vie conjugale permet aux individus de vivre pleinement leur sexualité qui est un mode de communication dans lequel l'homme, la femme et les enfants trouvent leur épanouissement et leur développement personnel.

1.4.3. Conflit

Conflit vient du latin « conflictus » signifiant un heurt, un choc, une opposition entre différentes idées ou points de vue.

Au plan psychologique, lorsque deux désirs contradictoires, deux impulsions opposées se présentent en même temps à la conscience, on vit dans une tension désagréable, un conflit psychologique. Si l'on ne parvient pas à le résoudre de façon satisfaisante, il peut naître de l'angoisse, voire des troubles psycho-émotionnels (Dupuy, 2000).

Le conflit conjugal est donc une situation d'opposition entre conjoints (époux et épouse), laquelle situation affecte le climat et la vie du couple, de la famille et de la société.

1.4.4. Epanouissement psychosocial

Le dictionnaire Universel (2010) définit l'épanouissement comme le faire de se développer, de s'éclore, et psychosocial comme l'ensemble des attitudes psychologiques de l'individu dans son cadre social.

Keyes (1998) souligne que le *soi développé (bien-être)* n'est pas seulement du domaine privé, mais aussi du domaine public (social). Il apporte ainsi un éclairage en proposant un concept de bien-être social à 5 dimensions : (a) l'intégration sociale ; (b) l'acceptation sociale ; (c) la contribution sociale ; (d) l'actualisation sociale et (e) la cohérence sociale. De ce point de vue, l'épanouissement ne peut être considéré comme abouti si la personne ne fonctionne pas pleinement dans la société.

En somme, c'est l'acquisition de la plénitude des facultés psychologiques, intellectuelles et physiques de l'enfant en rapport avec son processus normal d'apprentissage social et scolaire.

1.4.5. Enfant en situation difficile

Ce sont des enfants vivant dans des situations à haut risque. Il en est de même pour les groupes d'enfant vivant dans des conditions de grande pauvreté, ce qui n'induit pas automatiquement la marginalisation infantile (Duxburry & Higgin, 1998).

L'expression ''enfants en situation difficile'' se réserve à ceux qui sont touchés par des formes de marginalisation, de mise à l'écart des normes de vie communément admises, qui leur sont spécifiques et dont ils sont les victimes, mais aussi, dans une mesure variable, plus ou moins les acteurs. C'est cette déviation par rapport à la situation ''normale'', celle où un enfant peut mener vraiment sa vie d'enfant (protégé, guidé, éduqué, afin de devenir un adulte épanoui), qui doit fournir le fil directeur à une typologie des marginalités. Au regard de la ''norme'' (encore une fois, celle-ci est définie par la société elle-même, et peut varier de façon importante d'une civilisation à l'autre), il y a deux dérives qui sont contradictoires sur le plan logique. L'une est l'exclusion, l'autre ce que je propose d'appeler la ''sur-insertion'' (Lever, 2009).

Il s'agit des cas où l'enfant se voit imposer d'occuper dans la société une fonction qui est en principe celle d'un adulte : enfant-ouvrier, enfant-soldat (voire bourreau), enfant prostitué, enfant travaillant au fond des mines, enfant esclave domestique, ou encore bête de spectacle... La logique qui en est le moteur est d'abord celle de l'exploitation sociale et économique : l'utilisation de l'enfant pour le bénéfice que des adultes peuvent tirer de sa ''force de travail'', sans souci de l'avenir de cet enfant, qui risque fort d'être gravement compromis par le poids de tâches qui le dépassent.

L'exploitation frappe bien des adultes, dans bien des sociétés ; la spécificité du cas de l'enfant sur-inséré est d'une part cette mise en danger de son avenir, d'autre part une propension à le faire basculer dans l'autre forme de la marginalité : l'exclusion, qui sera l'aboutissement logique de la fugue que peut provoquer une exploitation trop dure.

1.4.6. Performance scolaire

Selon le dictionnaire Larousse (2006), la performance désigne le résultat obtenu dans l'exécution d'une tâche, une réussite remarquable.

La performance scolaire s'inscrit dans un cadre large, celui de la formation du futur citoyen, intégré dans une société dont il est l'un des acteurs. Elle revêtira alors une réalité différente permettant la mise en évidence d'un véritable processus mis en œuvre au sein de la communauté éducative. Même si cette approche intègre bien d'autres acteurs (parents, enseignants, corps d'inspection, société) ; le premier acteur concerné reste et demeure l'apprenant, qui est au cœur du système. Pour l'élève, la performance scolaire déborde le champ de l'excellence ou de bonnes notes obtenues dans une discipline donnée en général pour s'étendre à de bons résultats obtenus sur la durée ; avec pour finalité la réussite à l'école. Il va s'en dire que les concepts performance et réussite scolaire sont étroitement imbriqués.

Au regard donc de ces différentes évolutions subies par le couple, on peut noter de nos jours plusieurs conceptions de vie conjugale.

1.5. Revue de littérature

1.5.1. Des assertions et conceptions du mariage suivant les cultures

En Occident, le concept vie de couple a connu une grande évolution, elle se trouve encore en pleine mutation. Cette évolution dépend plus particulièrement des objectifs et de la motivation de l'homme et de la femme qui s'unissent et du sens qu'ils donnent à cette union. Ainsi, au regard des attentes du couple, nous pourrions noter : le « mariage de raison » était celui au sein duquel les couples se formaient pour des raisons économiques ou de convenance, peu de place était réservée aux sentiments. Les raisons d'être du couple étaient la mise en commun de ressources, la transmission d'un patrimoine et la reproduction de l'espèce. Les conjoints vivaient alors dans un confort relatif, accepté de tous et leur procurant une sécurité à la hauteur de leurs attentes ; ils menaient une cohabitation plus ou moins apaisée. Le divorce n'était pas ancré dans les mœurs, de ce fait ne constituait pas une

préoccupation majeure, encore moins une source de souffrance pouvant conduire à une fatalité de la vie amoureuse (Ouellet et *al.*, 1998).

Mais de nos jours, les choses ont bien changé dans les sociétés occidentales. La raison d'être du couple a connu une grande mutation. Aujourd'hui, loin d'être un mariage de raison, la raison se fonde avant tout sur l'importance du lien amoureux. Le bon sens veut que l'on forme un couple d'abord parce qu'on s'aime. Le contexte a donc profondément changé, la relation est basée désormais sur les sentiments et l'élan amoureux. Malheureusement, cette nouvelle conception de la vie du couple n'est pas aussi sans conséquence, car bon nombres de ces unions se défont parce que bâties sur des sentiments immatures, faits de coup de foudre et d'illusions (Petit, 1984).

Une fois l'euphorie des premiers moments passés, la durée de vie des couples serait très brève. Ce modèle d'union connaîtrait les records les plus élevés de divorces avec son cortège de souffrances.

Dans les traditions africaines, le mariage n'est pas une affaire de deux personnes qui s'aiment et décident de vivre en couple, mais un processus d'alliance qui engage plusieurs collectivités et donne naissance à un nouvel espace social. C'est ce qu'explique Akoha (2009), cité par. Lawson (2012), lorsqu'elle dit, le mariage traditionnel est un évènement, il s'agit : « *de la contraction d'un lien conjugal entre un homme et une femme en présence de leurs familles, surtout les tantes et les oncles devant lesquels ils prennent des engagements d'une communauté de vie dont les finalités spécifiques sont l'amour et le don des enfants* ». Ainsi le mariage traditionnel fait partie intégrante de la société et permet d'assurer la descendance. Dans ce contexte, le but principal du mariage se limite, à la reproduction, l'éducation des enfants et à la production. Le divorce n'est pas de mise, car l'alliance est scellée entre plusieurs collectivités. L'adultère est vivement puni et on lapidait les femmes

adultères. Les principaux indicateurs de cette alliance sont la connaissance des parents de la jeune fille, la demande de mains, le paiement de la dot par le fiancé et les cérémonies de célébration du mariage coutumier ou à l'état civil selon le cas.

De nos jours, cette conception a beaucoup changé parce que confrontée au modèle occidental. Le constat est que les modèles traditionnels sont entrain de perdre leur influence et leur efficacité au profit d'un modèle occidental où l'homme et la femme se mettent en couple sans l'implication de leurs familles. Ainsi, les parents ne sont plus systématiquement associés à l'engagement à la vie de couple de leurs descendants, ils sont souvent mis devant le fait accompli. Ce modèle est une situation de transition inappropriée, donnant lieu à une union fragile de courte durée appelée « mariage à l'essai ». Il n'existe pas de cérémonie coutumière attestant la reconnaissance de celle-ci, encore moins la présentation devant un officier de l'Etat civil. Le risque de séparation est imminent et vécu au quotidien, les couples se font et se défont selon les humeurs et aussi rapidement qu'ils ont été mis en place.

1.5.2. De la naissance du conflit conjugal

Le conflit est un phénomène humain, c'est l'expression d'un malaise, le résultat d'une coopération déséquilibrée. Il est naturel ; il nous amène à prouver notre capacité à nous adapter à la différence des autres. Malheureusement, le conflit est souvent un élément négatif, c'est le fruit d'une communication défectueuse, de l'accumulation de nombreuses injustices, génératrices de frustrations. Il génère des affrontements entraînant des dégâts matériels et moraux, bref il crée des tensions qui sont soit explicites soit latentes. Il nuit à la paix, à la stabilité et au développement (Rondeau, 1994).

Ainsi les relations deviennent conflictuelles, lorsque deux personnes ou des groupes d'individus qui se reconnaissent, présentent une divergence de point de vue ou d'opinion par rapport à une situation donnée surtout quand les

intérêts et les besoins sont antagonistes. Les relations conflictuelles partent toujours d'une incompréhension, d'une mésentente, évoluent vers le rejet mutuel, aboutissent à la violence (destruction de l'autre) et enfin à la rupture lorsque l'un des partenaires estime que le bénéfice de cette relation est insignifiant au regard des sacrifices consentis (Winnicott, 1957).

Signalons cependant que le conflit n'est pas toujours synonyme de violence ou de rupture, mais plutôt un processus par lequel chaque partenaire essaie de protéger ses intérêts et d'améliorer sa position. Il existe plusieurs sortes de conflits : les conflits internationaux, frontaliers, intra étatiques, post électoraux, domaniaux, conjugaux, et des conflits au sein des entreprises, etc (Allen et *al.*, 2000).

Dans le cas spécifique de la relation conjugale, il s'agit d'un conflit lié à la personnalité de chacun des partenaires, mais aussi à une divergence de point de vue, et surtout à une coopération déséquilibrée, parce que basée sur une inégalité de statut social, de ressources, des atouts, des moyens dont dispose chacun des acteurs. Dans ce contexte, la balance des échanges se penche souvent du côté de celui qui dispose de plus de moyens. Cette situation engendre souvent l'incompréhension et une communication défectueuse se traduisant par des comportements d'indifférence ou d'agressivité selon le cas. Elle met en danger la stabilité du couple et influe négativement l'éducation des enfants.

Les facteurs favorisant les conflits conjugaux sont multiples, mais il est cependant important, selon Heril (1992) de reconnaître que chaque individu porte en lui deux tendances antagonistes appelés : *Eros* et *Thanatos*. L'*Eros* incarne l'ardent besoin de vivre, d'aimer, de connaître l'autre et soi-même et de participer au développement du monde. Le *Thanatos* par opposition à *Eros* est la pulsion de la destruction, de non-partage, d'enfermement, d'isolement et même de la mort. Lorsque confronté à une quelconque difficulté relationnelle

ou aux évènements douloureux tels que la perte d'emploi, d'un être cher ou d'un bien matériel important, le couple prend le risque de faire surgir *Thanatos*, ce dernier prend le devant des opérations et crée la désolation. Ceci explique que l'issue des conflits conjugaux dépend du choix opéré par les acteurs pour leur gestion.

S'agissant de la coopération basée sur l'inégalité, elle serait liée à la nature même de l'association conjugale instituée par Dieu. Ainsi les femmes doivent donc se soumettre en tout à leurs maris. A partir de ce moment, notre culture et l'ordre social sont fondés sur la virilité, la supériorité masculine et la domination de l'homme sur la femme. L'homme est le représentant légitime du pouvoir patriarcal, tous les privilèges lui sont accordés. Pendant ce temps, la femme est réduite à la soumission, au respect, à la discrétion, à l'exécution des tâches domestiques, bref à la production et à la reproduction. C'est dans ce contexte de positions inégales et différentes que l'homme et la femme vit la relation conjugale, l'un dans un complexe de supériorité arrogant, l'autre dans un sentiment d'infériorité permanent et frustrant. La puissance de l'un est basée sur l'impuissance de l'autre. Les rôles sont donc différents et à défaut d'être complémentaires portent en eux le germe de la discrimination et de la protestation, sources de conflits.

Pour mieux attirer l'attention des uns et des autres sur cette inégalité persistante Adler cité par Daco (1980) écrit ceci *« le sentiment d'infériorité, c'est ce sentiment profond d'être moins que l'autre. C'est une maladie de l'être. Il devient névrose quand il provoque la souffrance, la timidité, l'angoisse, la peur, l'hostilité, l'agressivité. C'est une attitude mentale parfois consciente, souvent subconsciente ; mais qui commande toutes les actions de la personne qui en est atteinte ».* Selon lui, l'individu atteint et en quête d'une solution, en développe un mécanisme de compensation qui consiste à s'engager dans un processus donnant la sensation de puissance et de

supériorité. Ce sentiment d'infériorité est profondément ancré chez la femme au point où elle n'arrive pas à s'en défaire même à la maturité. Adler explique cet état de chose en disant ceci : *« Malheureusement, la liquidation totale des sentiments d'infériorité est très rare chez la femme. Tout est contre elle : beaucoup d'hommes, toutes les lois et même la grammaire où le masculin l'emporte ! Et si l'on pose la question à de nombreuses femmes, elles répondent fréquemment : Moi ?... j'aurai voulu être un homme…* ».

Ainsi certaines femmes atteintes du sentiment d'infériorité, et sous le poids de la domination excessive de leurs conjoints initient des actions dans le but est de défier ces derniers. Ces femmes n'hésitent pas à entrer en compétition farouche avec l'homme en engageant des actions contraires au souhait et aux attentes de ce dernier. Nous pourrons citer les sorties sans l'avis de l'époux ou l'intégration de groupes non autorisés par le conjoint.

1.5.3. Effets des violences conjugales sur les enfants

La question des violences conjugales et leurs influences sur les enfants a fait l'objet de plusieurs recherches et de publications en France, aux Etats Unis et au Canada. Nous n'en évoquerons ici que quelques-unes.

Selon Kitzmann (2008), les statistiques démographiques américaines indiquent que 29,4 % des enfants habitant avec deux parents vivent dans une famille dans laquelle il y a eu de la violence familiale au cours de l'année précédente. Même si ces derniers qui vivent dans des foyers violents ne font pas l'objet de violences de la part des parents, ils sont souvent touchés indirectement. Les enfants témoins de violences conjugales sont à risque d'un large éventail de problèmes psychologiques, affectifs, comportementaux, sociaux et scolaires.

De la méta-analyse effectuée par Kitzmann (2008), et ses collègues sur 118 études empiriques et portant sur l'adaptation psychosociale des enfants témoins de violences conjugales, il ressort que 63 % d'entre eux avaient de

moins bons résultats que l'enfant moyen qui n'avait pas été exposé à la violence inter parentale. Les problèmes incluaient l'agressivité, l'anxiété, les difficultés avec les pairs et les problèmes scolaires, tous à des degrés similaires.

En conclusion, les enfants exposés à la violence conjugale risquent de souffrir de plusieurs problèmes psychologiques, même s'ils ne sont pas eux-mêmes la cible de l'agression physique. Ces problèmes sont similaires à ceux observés chez les enfants violentés, ce qui suggère que la violence, qu'elle se produise entre les parents ou qu'elle cible l'enfant, peut perturber son développement.

Le rapport mondial sur la violence contre les enfants, publié par le Secrétaire Général des Nations Unies en Octobre 2006, dans son chapitre intitulé : conséquences des violences contre les enfants au sein du foyer et dans la famille (p 51 à 123), a souligné qu'entre 133 et 275 millions d'enfants sont régulièrement témoins chaque année d'actes de violences entre leurs parents, les personnes qui les élèvent ; il s'agit la plupart du temps d'une dispute entre leurs parents ou entre leur mère et son partenaire.

Selon Pâquet-Deehy (1999), tous les enfants qui vivent dans une famille où leur père ou le conjoint de leur mère est violent envers leur mère sont des enfants exposés à la violence conjugale sous une forme ou une autre. Une recherche réalisée au Québec auprès de femmes vivant de la violence conjugale révèle que 75 % des enfants ont assisté aux scènes de violence.

Toujours selon cet auteur, l'exposition à la violence conjugale couvre une vaste gamme d'expériences. Etre présent lors des scènes de violence entre les parents est généralement reconnu, mais c'est aussi entendre des éclats de voix et des cris, voir les marques des coups portés, percevoir la détresse dans le regard du parent agressé. La violence conjugale se manifeste dans un cycle (tension, agression, déresponsabilisation, rémission, et réconciliation) qui

affecte tous les membres de la famille. Les enfants ne sont pas partie externe au processus. Ils vivent dans un climat de tension, de friction, et de peur qui éclate, qui diminue et se reconstruit à nouveau.

Il faut souligner que les enfants exposés à la violence conjugale souffrent tous de cette situation : « ça fait très mal de voir quelqu'un qu'on aime souffrir » et cela fait encore plus mal quand l'agresseur est aussi quelqu'un qu'on aime. Etre forcé de voir ou de savoir quelqu'un qu'on aime souffrir aux mains d'un autre est une violence psychologique sévère. En dehors de la souffrance psychologique, ces enfants vivent toute une gamme d'émotions pouvant aller de la peur à la terreur, la peine, la tristesse, la colère, la honte ou la culpabilité, à des sentiments plus positifs durant les périodes plus calmes et à de l'ambivalence vis-à-vis de l'un ou de l'autre des parents, d'où la confusion (Ouellet et *al.*, 1998).

Tous les aspects de la vie des adolescents qui sont exposés à la violence conjugale peuvent être affectés par cette situation. Des recherches ont identifié des conséquences possibles sur leur santé physique ainsi que sur le plan de leur fonctionnement émotif, cognitif scolaire et social.

Les conséquences possibles sur la santé physique sont :

- retard de croissance ;
- troubles psychosomatiques : allergies, maux de tête, asthme, énurésie ;
- trouble de l'appétit ;
- insomnie ;
- stress physique.

Sur le plan émotionnel, on peut noter :

- la dépression ;
- l'anxiété ;
- la faible estime de soi ;

- le sentiment de peur, de méfiance et d'insécurité vis-à-vis de l'environnement, de rejet et d'abandon ;
- l'ambivalence de sentiments ;
- le sentiment d'abandon.

Et sur le plan cognitif, il y a :

- le retard du développement verbal et cognitif ;
- les difficultés d'apprentissage du langage ;
- les difficultés d'attention et de concentration ;
- la baisse du rendement et échec scolaire, abandon…

Les enfants qui vivent dans une famille où il y a de la violence conjugale éprouvent beaucoup plus de difficultés sur le plan de leur compétence sociale. Il peut s'agir d'une baisse de la performance scolaire, accompagnée ou pas d'absentéisme, d'échec, d'abandon etc.

Pour finir, elle a présenté quelques fondements théoriques d'un programme d'intervention de groupe auprès des adolescents exposés à la violence en vue de trouver des réponses adaptées à leurs besoins.

Pour mieux comprendre cette recherche, des théories ont été mobilisées afin de mieux de cerner le sous-bassement des conflits conjugaux.

1.6. Théories de références

Au cours de cette recherche, trois (03) théories ont été mobilisées.

La première théorie dite de l'apprentissage social de Bandura (1973), suggère que les enfants apprennent différents modèles de comportements par l'observation, l'imitation et le renforcement. L'intervention vise à enseigner d'autres comportements tels la résolution non violente des conflits, les comportements pro pacifiques.

La deuxième théorie du développement cognitif de Piaget (1994) apporte un éclairage sur le développement physique, cognitif, affectif et social

des adolescents à différents stades et sur l'impact de l'exposition à la violence conjugale. Ils ont ainsi besoin de connaître leurs responsabilités et celles des autres membres de la famille, d'être déresponsabilisés à l'égard des violences conjugales, d'être aidés dans ces conflits de loyauté etc. et ce, en tenant compte de leur stade de développement.

Enfin la théorie de l'impuissance de Seligman (1975) pour sa part explique qu'on apprend à être impuissant en vivant de l'impuissance lorsqu'on n'a pas de contrôle sur ce qui nous arrive.

Dans cette perspective, les enfants ont besoin de briser le silence, d'être libres de parler de ce qui se passe à la maison et d'exprimer leurs émotions. Ils ont besoin d'aide pour restaurer leur estime de soi et ils ont également besoin d'être informés sur la violence, la responsabilité de l'agresseur, les stéréotypes et les valeurs.

CHAPITRE II : CADRE DE L'ÉTUDE ET DEMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

2.1. Cadre d'étude

Il s'agit de la présentation de la commune d'Abomey-Calavi, commune au sein de laquelle se trouve le Centre de Promotion Sociale (CPS) grâce auquel notre recherche a pu être menée.

2.1.1. Présentation du cadre d'étude

La Commune d'Abomey-Calavi est l'une des 77 communes que compte notre pays le Bénin. D'une superficie de 650 km^2, elle comprend 9 arrondissements que sont : Akassato, Godomey, Glo-Djigé, Hèvié, Kpanroun, Ouèdo, Togba, Zinvié, Abomey-Calavi centre. Classée parmi les communes à statut particulier, elle est limitée au Nord par la commune de Zè, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par les communes de Cotonou et de So-Ava, l'Ouest par Ouidah et Tori-Bossito (PDC, 2011).

Selon les résultats de l'INSAE de 2013, la population d'Abomey-Calavi est de 655.965 habitants ($RGPH_4$, 2013), et regroupe plusieurs ethnies, avec une prédominance de Fon (83,6 %). On y rencontre également plusieurs religions dont le principal est le catholicisme (46 %).

2.1.2. Justification du choix du milieu d'étude

La commune d'Abomey-Calavi à l'instar d'autres grands centres urbains est confrontée à d'importants fléaux sociaux au rang desquels figurent les violences conjugales. Au nombre des structures investies de la mission de lutter contre ce phénomène se distinguent les Centres de Promotion Sociale, structures déconcentrées du Ministère en charge des Affaires Sociales. La ville en compte un. Mieux, la consultation du registre de permanence du service d'écoute et d'aide juridique aux victimes de violence fait état d'une moyenne

de 25 cas enregistrés mensuellement. C'est fort de la prégnance de ces réalités que notre choix a donc été orienté vers cette ville pour abriter notre recherche.

2.1.3. Présentation du CPS d'Abomey-Calavi

Le Centre de Promotion Sociale (CPS) de Calavi, cadre de notre étude, est logé dans l'enceinte de l'arrondissement d'Abomey-Calavi. Créé en 1999, il est une structure déconcentrée du Ministère en charge des affaires sociales dont la mission essentielle est d'œuvrer à la consolidation des bases de la société, à la protection des couches les plus vulnérables et à la promotion de leur bien-être.

Il est animé par un personnel constitué de quatre (04) agents à savoir : une Technicienne supérieure de l'Action Sociale, Chef du centre, un contrôleur de l'action sociale responsable du service d'écoute et d'aide juridique, un préposé des services administratifs assurant le secrétariat et enfin une assistante sociale, stagiaire de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi.

2.2. Démarche méthodologique

2.2.1. Recherche documentaire

Pour entreprendre ce travail de recherche, nous avons préalablement vérifié l'état de la question en parcourant, quelques écrits sur le sujet objet de notre investigation.

Dans ce cadre, nous avons adopté les démarches suivantes :

- Consultation de dossiers du CPS relatifs aux conflits conjugaux dans la période ;
- Visite du Centre de documentation de la FLASH pour consulter les mémoires ayant abordé les aspects de ce sujet ;
- Autres bibliothèques : UAC, Centre Jean-Paul II ;

Informations sur Internet, des émissions radiodiffusées ou télévisées traitant du sujet ont été pour nous, une source d'inspiration importante.

2.2.2. Nature de l'étude

Il s'agit d'une étude à la fois rétrospective et prospective, de type qualitatif s'appuyant sur quelques données quantitatives. L'étude rétrospective concerne l'exploitation de dossiers relatifs aux cas de conflits conjugaux reçus au CPS d'Abomey-Calavi. L'étude prospective est basée sur le résultat d'enquête réalisée dans ce même centre de mai à juillet 2017, relative à l'impact des conflits conjugaux sur l'éducation des enfants.

2.2.3. Population d'étude

La population de notre étude est constituée d'enfants en âge de scolarisation ou en cours de scolarisation mais en situation difficile et des parents (femmes et hommes) vivant en couple et qui sont confrontés aux conflits conjugaux et viennent demander de l'aide ou d'assistance au CPS d'Abomey-Calavi.

2.2.4. Critères de sélection

- **Critères d'inclusion des adultes**

 Les critères d'inclusion sont les suivants :

 - être un homme ou une femme ayant l'expérience de la vie de couple ;
 - être confronté aux problèmes conjugaux, séparé ou vivant sous le même toit que son conjoint ;
 - être un bénéficiaire du Centre dans la période de l'enquête ;
 - avoir un enfant âgé au moins de 10 ans.

Ce choix d'enfant âgé de dix ans s'explique par le guide d'entretien qui est destiné aux enfants des parents en conflit. Nous avons estimé qu'à cet âge l'enfant pourrait répondre approximativement au questionnaire administré.

- **Critères d'inclusion des enfants**

 Les critères d'inclusion sont les suivants :

 - être âgé de 10 ans au moins ;
 - avoir des parents bénéficiaires du Centre ;
 - être accessible et accepter de répondre au questionnaire.

- **Critères de non inclusion**

 Les critères de non inclusion sont les suivants :

 - n'avoir pas vécu la vie du couple ;
 - n'être pas bénéficiaire du Centre ;
 - avoir refusé de répondre au questionnaire.

2.2.5. Echantillonnage

L'échantillonnage s'est fait suivant la méthode non probabiliste, de commodité.

Ont été inclus dans l'étude les acteurs remplissant les critères d'inclusion et disponible à se prêter à notre enquête.

Pour ce faire, notre étude est composée de femmes victimes de violences conjugales (49), des époux éventuels auteurs de ces violences (21), des orphelins et enfants vulnérables issus des ménages où s'exercent les violences conjugales (30) et des personnes ressources (Responsables de CPS, Psychopédagogues, Enseignants, qui sont au nombre de 10.

Le tableau 1 nous édifie.

Tableau I: Proportion des acteurs enquêtés

	Effectifs	**Pourcentage (%)**
Femme	49	44,54
Hommes	21	19,10
Enfant	30	27,27
Personnes ressources (CPS, Psychopédagogues, Enseignants	10	9,09
Total	**110**	**100**

Source : Enquêtes de terrain, 2017

Au total, 110 personnes ont été enquêtées.

2.2.6. Variables

Dans le cadre de notre étude, nous avons retenu les variables suivantes :

- les variables indépendantes : sexe, âge, profession, niveau d'instruction, situation matrimoniale ;
- les variables dépendantes : les manifestations relationnelles, psychologiques et physiques, impact sur l'éducation des enfants.

2.2.7. Techniques et outils de collecte des données

La collecte a pour objectif de recueillir des données utiles à la compréhension du phénomène et à la vérification de l'hypothèse. Pour atteindre cet objectif, les techniques et outils suivants ont été retenus.

2.2.7.1. L'observation

A travers l'utilisation de cette technique, l'occasion nous a été donnée de nous mettre à la disposition de nos répondants, d'observer dans les moindres détails leurs faits et gestes, leur environnement immédiat ; toutes choses qui nous ont amenés à collecter des informations utiles de nature à enrichir des pans de notre analyse.

2.2.7.2. Enquête par questionnaire

L'enquête par questionnaire a permis la collecte des données à partir des informations recueillies auprès des différents acteurs. Nous avons à cet effet élaboré deux questionnaires. Le premier concerne des couples en conflits et le second des enfants vivant avec des parents en conflits. Le questionnaire destiné aux couples a été confectionné comme suit :

- identité personnalisée des enquêtés(es) ;
- évaluation des connaissances sur le mariage ;
- vie conjugale avant conflits ;
- causes et manifestations des conflits (relationnelles, psychologiques, physiques) ;
- différentes tentatives de conciliation ;
- impact sur les enfants (éducation, santé, état psychologique).

Le questionnaire des enfants est axé sur les points suivants :

- Identité personnalisée.
- Evaluation des connaissances sur les conflits au sein de la famille.
- Impact des conflits sur leur quotidien.

2.2.8. Traitement et analyse des données

Le dépouillement a comporté deux phases : la première a été le dépouillement manuel, réalisé, suivant l'échantillon retenu. La deuxième phase, celle des travaux informatiques, a renforcé la précédente par la mise en forme des résultats à travers les tableaux et figures. Ces travaux ont été exécutés à l'aide des logiciels Word et Excel 2013. Après le dépouillement, nous avons procédé à l'analyse des données en faisant ressortir les éléments pertinents devant nous permettre de faire la discussion et des suggestions.

2.2.9. Difficultés et considérations éthiques

Les difficultés rencontrées au cours de nos recherches pour la rédaction de ce mémoire sont de deux ordres. Il s'agit essentiellement de difficultés relatives au manque de documentation traitant de l'impact des conflits conjugaux sur l'éducation des enfants. Le deuxième niveau de nos difficultés est la non disponibilité des hommes concernés, à répondre aux appels téléphoniques et à honorer les rendez-vous, de même que l'accès très difficile aux enfants victimes.

DEUXIEME PARTIE :

RÉSULTATS, DISCUSSION ET SUGGESTIONS

CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Les données recueillies sont relatives aux caractéristiques générales, aux causes et manifestations des conflits en milieu familial et social puis aux impacts inhérents sur l'épanouissement des enfants.

3.1. Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

Ils résument leur origine géographique, leur âge, leur profession, leur situation matrimoniale, le nombre d'enfant,…

3.1.1. Origine géographique des enquêtés

La figure 1 montre les différentes origines des acteurs enquêtés.

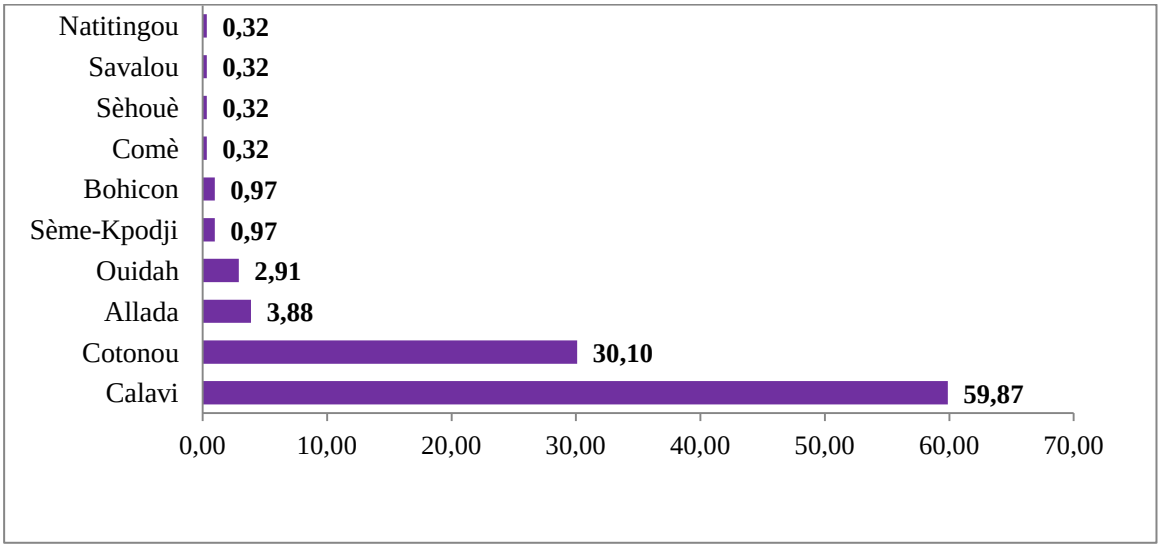


Figure 1: Lieu de provenance des acteurs

Source : Enquêtes de terrain, 2017

A la lumière de la figure 1, nous constatons un flux important des habitants de la commune d'Abomey-Calavi (59,87 %) suivi de ceux de Cotonou (30,10 %). Les communes avoisinantes sont aussi représentées comme Allada (3,88 %) et Ouidah (2,91 %).

3.1.2. Tranche d'âge des acteurs

Elle est décrite par la figure 2.

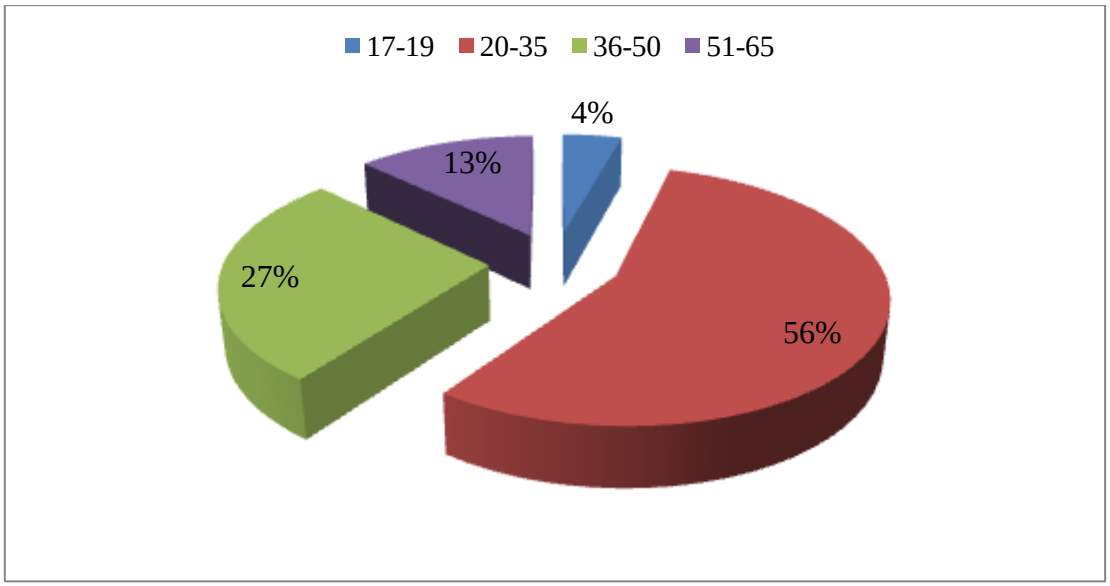


Figure 2: Répartition selon l'âge des plaignants (es)

Source : Enquêtes de terrain, 2017

La tranche d'âge la plus touchée (56 %) se retrouve entre 20-35 ans. La majorité des plaignants (83 %) ont entre 20-50 ans.

3.1.3. Profession des plaignants

Différentes professions ont été notées lors de cette recherche.

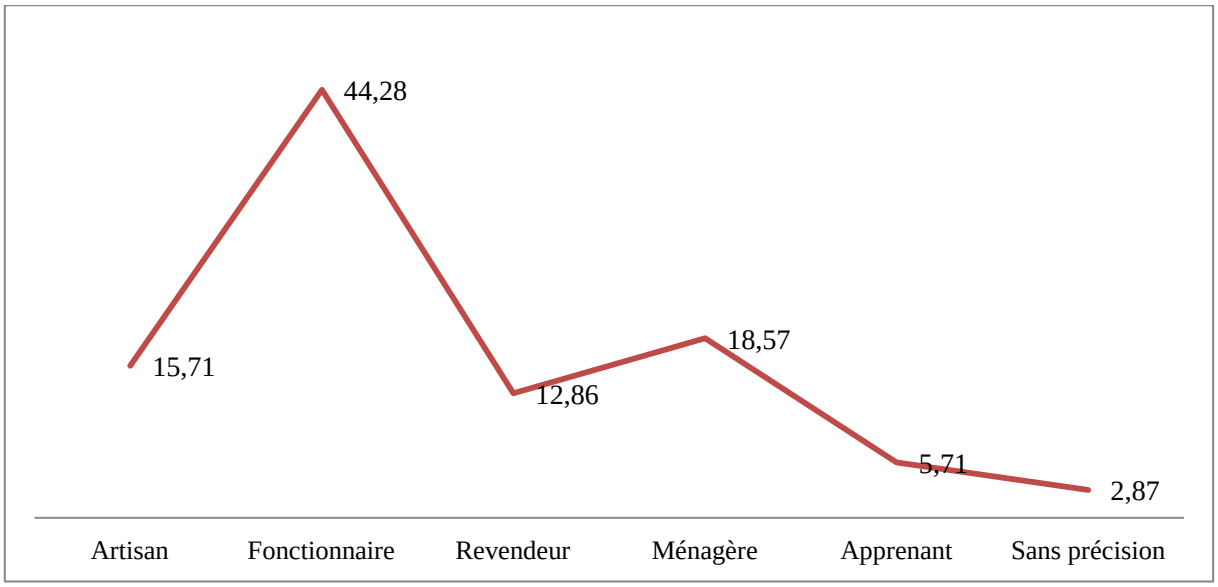


Figure 3: Répartition des enquêtés selon leur profession

Source : Enquêtes de terrain, 2017

La majorité des plaignantes sont des fonctionnaires (44,28 %) et des ménagères (18,57 %).

3.1.4. Situation matrimoniale des acteurs

La situation matrimoniale des enquêtés est traduite par la figure 4.

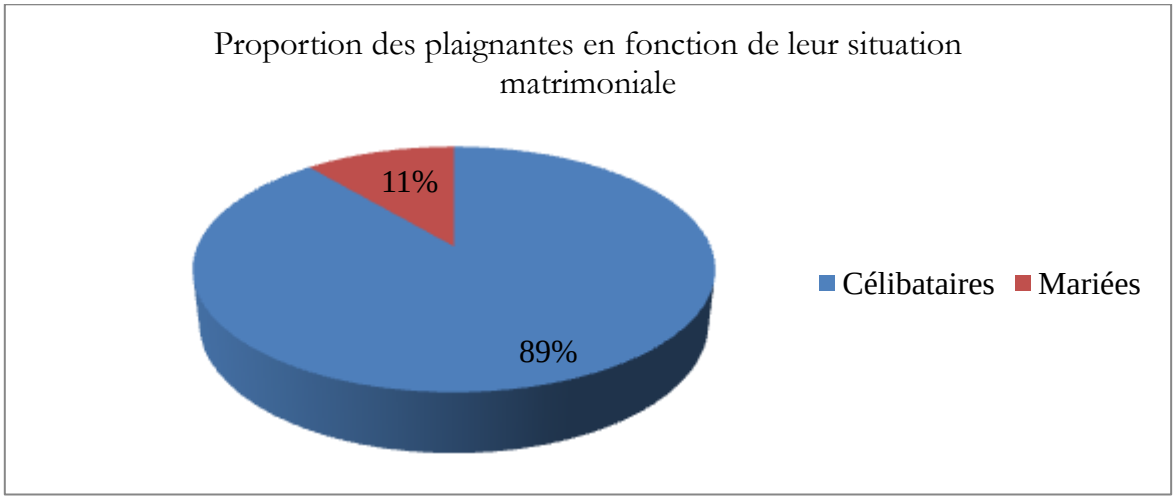


Figure 4 : Situation matrimoniale des plaignantes

Source : Enquêtes de terrain, 2017

La majorité des femmes vivent en concubinage avec leurs conjoints (89 %). Ces couples disposent-ils d'enfants ?

3.1.5. Niveau d'études des enquêtés

Ceci se traduit par le tableau suivant.

Tableau II: Répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction

	Effectif	**Pourcentage (%)**
Analphabète	10	14,28
Primaire	16	22,86
Secondaire	41	58,57
Universitaire	03	4,29
Total	**70**	**100**

Source : Enquêtes de terrain, 2017

La majorité des enquêtés ont le niveau secondaire 59 %. Par contre 14,28 % n'ont jamais mis pied à l'école.

3.1.6. Durée de la vie conjugale

Ce tableau renseigne sur la durée moyenne des ménages enquêtés.

Tableau III: Répartition des enquêtés en fonction du nombre d'années de vie conjugale

Tranche d'âge (an)	Femmes	Hommes	Effectif	Pourcentage (%)
5-10	14	11	25	35,71
10-20	22	8	30	42,86
20-30	5	2	7	21,43
Total	**49**	**21**	**70**	**100**

Source : Enquêtes de terrain, 2017

La grande majorité des enquêtés(es) ont entre 10 et 20 ans de vie conjugale 43 %. Mais une proportion très importante (36 %) est encore au début de leur vie de ménage.

3.1.7. Nombre d'enfants à charge au sein des ménages

Les enfants en charge dans ces ménages varient entre 1 et 10.

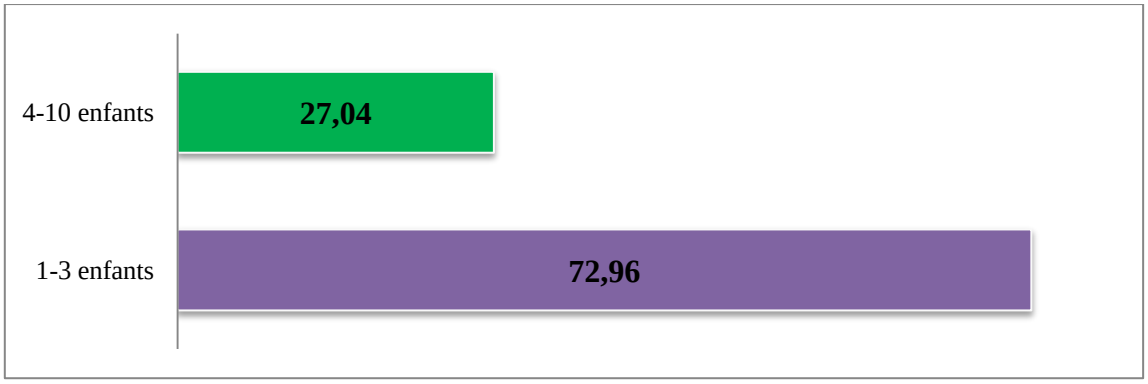


Figure 5 : Nombre d'enfants à charge

Source : Enquêtes de terrain, 2017

La majorité des femmes soit 73 % ont au moins 3 enfants à charge.

3.1.8. Tranche d'âge des enfants

Leur âge est compris entre 0 et 20 ans.

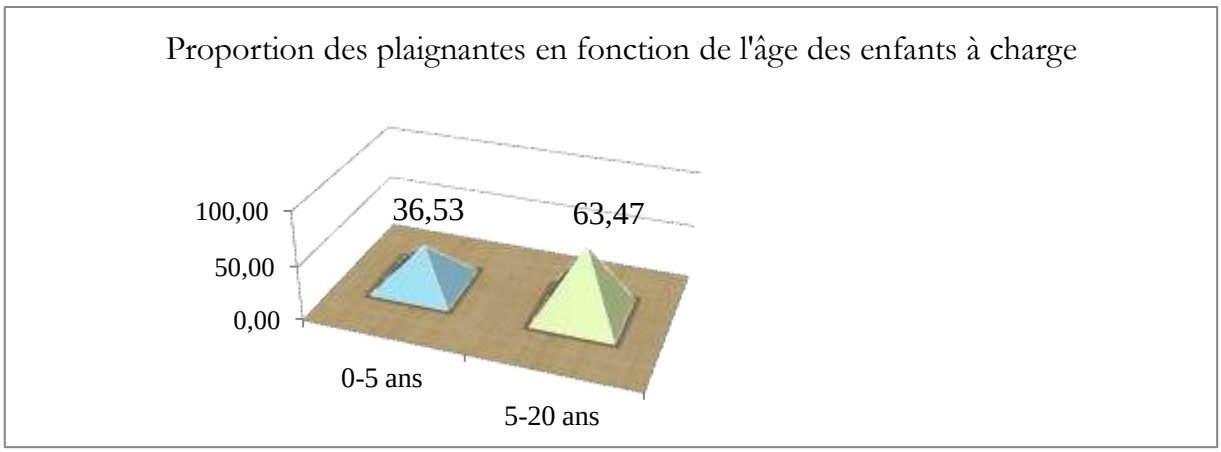


Figure 6 : Âge d'enfants à charge

Source : Enquêtes de terrain, 2017

63,47 % des enfants ont un âge entre 5 et 20 ans.

3.1.9. Contribution aux charges des acteurs du ménage

Les femmes participent activement à la gestion des charges du ménage. Le tableau nous en informe.

Tableau IV: Répartition des enquêtés en fonction de leur contribution aux charges familiales

Contribution	Femmes	Hommes	Effectif	Pourcentage (%)
Totale	8	12	20	28,57
Partielle	39	8	47	67,14
Aucune	2	1	3	4,29
Totale	**49**	**21**	**70**	**100**

Source : Enquêtes de terrain, 2017

La grande majorité des enquêtés suivant les deux sexes contribuent aux charges familiales de façon partielle (67 %).

3.2. Causes des conflits conjugaux

Différentes causes ont été notés et recensé par la figure suivante.

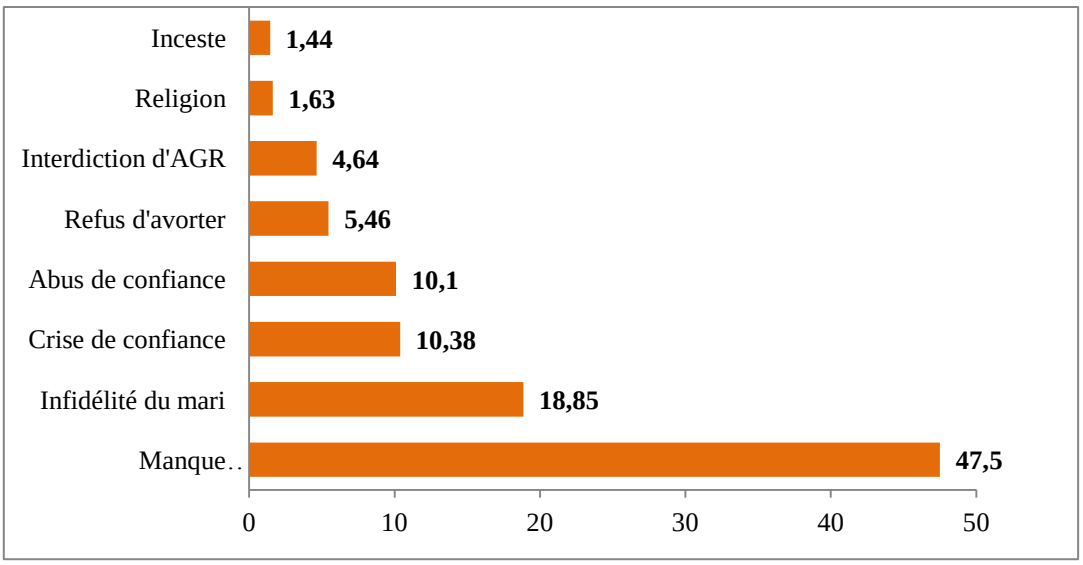


Figure 7 : Causes des conflits

Source : Enquêtes de terrain, 2017

La principale cause est le manque d'assistance signalé par 47,5% des femmes suivi de l'infidélité de l'homme (18,85 %).

3.3. Evaluation des connaissances des enquêtés sur le mariage

Il s'agit d'analyser les notions sur la perception et la préparation des différents conjoints, candidats au mariage.

Le tableau suivant nous éclaire sur la situation.

Tableau V: Répartition des enquêtés (es) en fonction de leur perception du mariage

	Effectif	**Pourcentage (%)**
Protection et solidarité	35	50
Considération	27	38,57
Responsabilité	8	11,43
Total	**70**	**100**

Source : Enquêtes de terrain, 2017

La majorité des enquêtés perçoivent le mariage comme un moyen de protection et de solidarité (50 %). 38,57 % de l'ensemble des enquêtés en font un élément de considération.

Tableau VI: Répartition des femmes en fonction de leur niveau d'engagement dans le processus pour mariage

Etapes du mariage	Effectif	Pourcentage (%)
Aucune étape	20	40
Connaissance des parents	20	40
Dot et mariage	9	20
Total	**49**	**100**

Source : Enquêtes de terrain, 2017

La majorité (80 %) des femmes n'a pas franchi toutes les étapes du mariage.

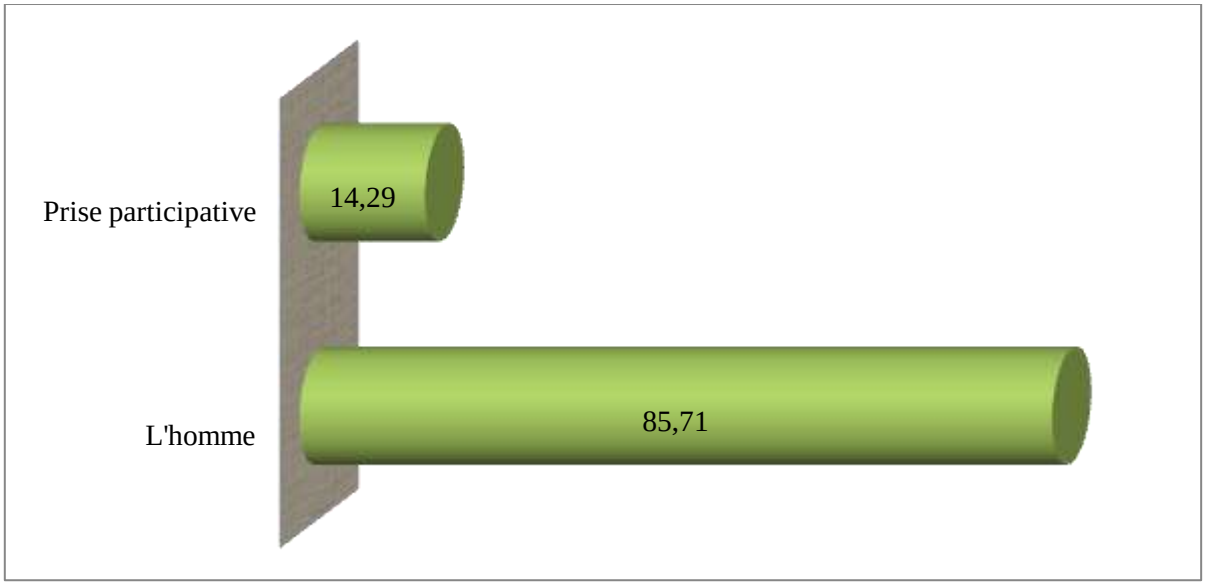


Figure 8: Répartition des femmes en fonction de la prise de décisions dans le foyer

Source : Enquêtes de terrain, 2017

La prise de décisions dans le foyer revient à l'homme 86 % des cas.

Mais comment se manifeste-elle alors dans la région ?

3.4. Manifestations

Plusieurs manifestations se notent à travers les figures et tableaux suivants.

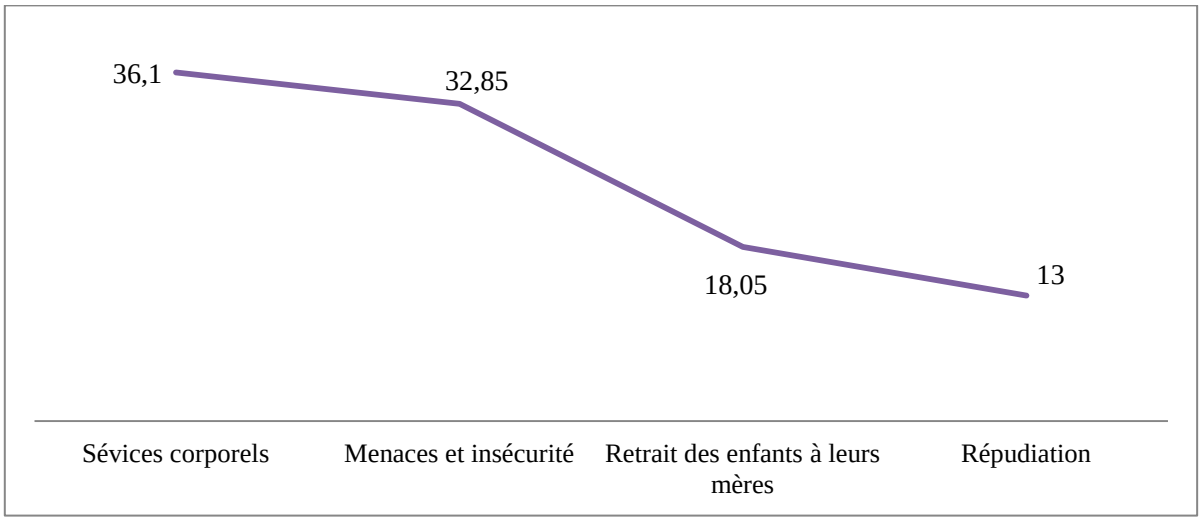


Figure 9: Manifestations des conflits

Source : Enquêtes de terrain, 2017

Les principales manifestations sont les menaces (32 %) et sévices corporels (36 %).

Tableau VII: Etat actuel des ménages suite aux violences conjugales

Etat des ménages	**Effectif**	**Pourcentage (%)**
Femmes en séparation de leurs conjoints	13	13
Femmes au foyer et en conflit avec leurs conjoints	36	36
Hommes en séparation de leurs conjointes	7	7
Hommes au foyer et en conflit avec leurs conjointes	14	14
Enfants de parents séparés	10	10
Enfants au foyer avec parents en conflit	20	20
Total	**100**	**100**

Source : Enquêtes de terrain, 2017

Le tableau VII nous renseigne que suite aux violences conjugales répétées, des ménages sont en dislocation avec des femmes en séparation de leur conjoint (13 %), des hommes en séparation (7 %) de leur conjointes mais surtout des enfants sans famille fixe (10 %).

- **Manifestations subies par les femmes : au plan relationnel**

 Elles sont traduites par la figure suivante.

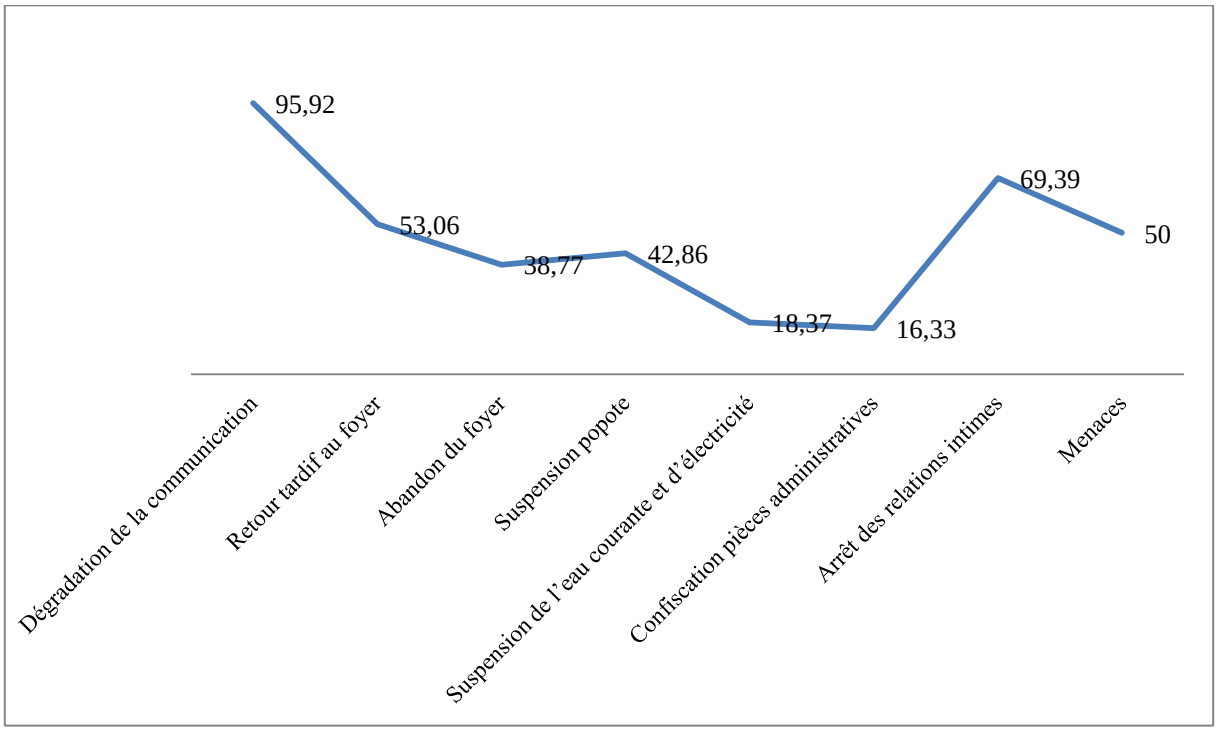


Figure 10: Répartition des femmes enquêtées en fonction de la relation avec leurs conjoints

Source : Enquêtes de terrain, 2017

Au plan relationnel la dégradation de la communication constitue l'handicap majeur des couples (100 %).

- ***Au plan psychologique***

Tableau VIII: Répartition des femmes selon les formes de violences psychologiques subies

	Effectif	Pourcentage (%)
Humiliations	41	83,67
Injures	38	77,55
Jalousie	21	42,85
Frustrations	14	28,57
Autre	5	10,20

Source : Enquêtes de terrain, 2017

La majorité des femmes font objet d'humiliations (84 %).

Quels sont alors les impacts de ces conflits sur l'éducation des enfants ?

3.5. Impact sur les enfants

3.5.1. Des performances scolaires des apprenants

Au cours de cette étude rétrospective, l'impact des conflits conjugaux sur l'épanouissement et l'éducation des enfants à Abomey-Calavi se présente comme suit.

Tableau IX: Répartition selon les difficultés de l'enfant

Difficultés recensées	Effectifs	Pourcentage (%)
Echec scolaire	13	43,33
Déscolarisation	7	23,33
Dégradation de l'état de santé	7	23,33
Délinquance	3	10,01
Total	**30**	**100**

Source : Enquêtes de terrain, 2017

L'échec scolaire (43,33 %), la déscolarisation (23,33 %) et la dégradation sanitaire (23,33 %) constituent les principales conséquences des conflits conjugaux chez les enfants.

3.5.2. Etat de santé des enfants

Tableau X: Répartition des enfants en fonction de leur état de santé

	Effectif	**Pourcentage (%)**
Bon	19	63,30
Précaire	8	26,70
Décès	3	10
Total	**30**	**100**

Source : Enquêtes de terrain, 2017

La majorité des enquêtés ont rapporté un bon état de santé (63,30 %). Par contre, des cas d'état de santé précaire (26,70 %), voire même des décès (10 %) ont été connus.

3.5.3. Etat psychologique des enfants

Tableau XI: Répartition des enfants en fonction de leur état psychologique

	Effectif	**Pourcentage (%)**
Angoisse	15	50
Anxiété	15	50
Agressivité	8	26,70
Tristesse	17	56,70
Délinquance	5	16,70

Source : Enquêtes de terrain, 2017

Dans ce tableau, les enfants présentent plusieurs états psychologiques. La tristesse (56,70 %) des enfants est l'état psychologique le plus dominant.

3.5.4. Qualité de la relation des parents avec leurs enfants

Tableau XII: Répartition des enfants en fonction de la qualité de la relation avec leurs pairs

	Effectif	**Pourcentage (%)**
Bonne	13	43,30
Acceptable	11	36,70
Mauvaise	6	20
Total	**30**	**100**

Source : Enquêtes de terrain, 2017

36,70 % des enfants sont dans des rapports psychosociaux acceptables mais 20 % d'entre eux ont de très mauvais rapports avec les pairs.

3.5.5. Quelques faits rapportés par les enfants

Le garçon de 17 ans rapporte : « quand les bagarres commencent, papa sort et ne s'occupe pas de nous ».

La petite de 10 ans rapporte : « J'ai constaté l'absence de papa. J'étais au CEP2 et j'avais 5 ans. Je suis maintenant âgée de 10 ans, quand je demande à maman pourquoi papa n'est plus avec nous, sans aucune explication elle me répond, ma fille tu ne peux pas comprendre ».

La fille de 16 ans rapporte : « le comportement de mon papa me transperce le cœur ».

La fille de 22 ans rapporte : « Papa demande à maman de partir, mais celle-ci refuse la séparation. Je suis très angoissée surtout lors des agressions physiques ».

- **Relation avec les parents**
 - **Cas des enfants vivant avec leur mère**

La fillette rapporte que son papa vient lui rendre visite à l'école et qu'il a payé les frais de scolarité, la maman s'occupe d'elle et de sa petite sœur à la maison.

Le garçon de 17 ans déclare avoir rompu avec son père, car au moment des crises, lui et son petit frère se sont rapprochés de lui, il les a refoulés ; c'est avec maman que le courant passe.

La jeune fille de 21 ans dit entretenir des relations assez bonnes avec ses deux parents.

 - **Cas des enfants vivant au foyer avec leurs parents**

Deux enfants ont déclaré que la relation avec leur père est de mauvaise qualité. La troisième qualifie la relation avec son père de mitigée. Les trois en revanche ont dit être en bonne relation avec leur maman.

3.5.6. Sentiments et état psychologique développés par les enfants

Plusieurs aspects de sentiments et état psychologique sont développés par les enfants.

Tableau XIII: Répartition en fonction des sentiments et état psychologique des enfants

	Effectifs	**Pourcentage (%)**
Haine	19	63,33
Angoisse	15	50
Tristesse	24	80
Anxiété	11	36,66
Agressivité	20	66,67

Source : Enquêtes de terrain, 2017

La grande majorité des enfants enquêtés ont rapporté être tristes (80 %), agressifs (66,67 %) et hainés (63,33 %) avec eux, leur parents et leurs camarades.

3.6. Tentatives de conciliation

3.6.1. Principales structures de conciliation

Tableau XIV: Répartition en fonction des structures de conciliation sollicitées

	Effectif	**Pourcentage (%)**
Belle-famille	49	70
Lieu de culte	17	24,28
Structures juridiques	4	5,72
Total	70	100

Source : Enquêtes de terrain, 2017

La belle-famille est la structure la plus sollicitée (70 %).

3.6.2. Entretien avec un(e) psychologue

Tableau XV: Répartition des enquêtés(es) en fonction du niveau de connaissance du rôle d'un psychologue dans la prévention et la gestion des conflits conjugaux

	Effectif	**Pourcentage (%)**
Aucune connaissance	62	88,57
Pas de psychologue dans leur localité	08	11,43
Total	**70**	**100**

Source : Enquêtes de terrain, 2017

La majorité (88,57 %) des enquêtés ignore le rôle du psychologue dans la gestion des conflits conjugaux. 11,43 % des enquêtés n'ont pas de psychologue dans leur localité.

CHAPITRE IV : DISCUSSION ET PERSPECTIVES

Au regard des objectifs que cette étude s'est fixée et des résultats obtenus des différents travaux réalisés à savoir : la consultation de dossiers, l'observation directe lors des séances de conciliation et l'administration de questionnaires sans oublier les visites à domicile, la discussion portera sur quatre axes. Il s'agit du statut social des enquêtés(es), des facteurs et conséquences des conflits conjugaux, de l'impact sur l'éducation des enfants et de la tentative de conciliation.

Cette discussion permettra, sans nul doute, d'avoir une meilleure compréhension des comportements des différents acteurs et des conséquences immédiates enregistrées sur les membres de la famille. Elle permettra également d'apporter aux protagonistes des informations relatives à la prévention et à la gestion de ces conflits afin de réduire leurs souffrances.

4.1. Statut social des enquêtés(es)

Des résultats issus des travaux, il ressort que les conflits conjugaux constituent un vécu quotidien des couples et qu'ils prennent des proportions inquiétantes au point de vu de leur fréquence, leur intensité et leur cortège de souffrances auquel sont confrontés les couples et les enfants.

La consultation des dossiers au Centre a révélé que les conflits conjugaux représentent 62,86 % des plaintes enregistrées dans la même période. Nous constatons que les femmes sont les premières victimes, elles représentent 96 % des plaignants. Cette consultation de dossiers associée à l'enquête par questionnaire ont montré que la tranche d'âge la plus touchée se situe entre 20 à 50 ans avec une forte concentration entre 20-35 ans (83 %). Cette forte concentration dans cette tranche d'âge est retrouvée dans les travaux de Houndoté (2007) et de Mehoba (2009). Cette étude a également révélé que 40 % de ces femmes se sont mises en couple avec leurs conjoints

sans aucune formalité en la matière, c'est-à-dire sans l'implication aucune de leurs parents respectifs, encore moins celle des autorités administratives. Les 40 autres pour cent ont franchi l'étape de la connaissance des parents, seuls 20% des couples ont évolué jusqu'au mariage. Cette situation pourrait expliquer partiellement la fragilité de la vie de couple, car elle correspond au mariage à l'essai où les partenaires non engagés dans le processus d'un mariage officiel se sentent libres et optent facilement à la séparation en cas de conflit.

Cette catégorie représente 80 % des femmes enquêtées, elles vivent en concubinage et ne peuvent prétendre à aucun droit dans leur situation de séparation. La majorité de ces femmes ont une durée de vie conjugale variant entre 10-20 ans, et en moyenne 4 enfants à charge. Cette enquête a montré que 15% des femmes sont analphabètes, chiffre similaire à celui de Mehoba (2009). Quant à leur profession, elles sont souvent des ménagères (18,57%), c'est-à-dire des femmes au foyer ne disposant pas de ressources suffisantes pour la prise en charge de leurs besoins personnels et ceux de leurs enfants, d'où une dépendance économique vis-à-vis du conjoint, laquelle dépendance entretient leur statut d'infériorité. Ce sont des femmes qui vivent dans un état constant de précarité.

Lorsque la séparation survient, la femme perd la protection de son conjoint et devient vulnérable. Son état de précarité s'accentue, influence négativement la satisfaction des besoins de leur progéniture, en particulier dans le domaine de la scolarité, de la santé et même de l'alimentation, d'où la déscolarisation de certains enfants et des cas de décès enregistrés chez d'autres. Au cours des séances de conciliation, ce sentiment de vulnérabilité se perçoit chez la femme à travers son intervention : « la rentrée scolaire s'approche, toute seule, je ne peux faire face aux dépenses, mon conjoint doit m'aider, mais il ne répond pas à mes sollicitations ! ». Cette incapacité financière notoire à assurer la prise en charge totale de l'éducation et de l'état

de santé de leurs enfants explique leur nombre croissant (96 %) au Centre pour demander une assistance socioéconomique ou juridique. Cette situation confirme l'idée d'Adler, cité par Daco (2002) quand il dit : « *Ce sentiment d'infériorité est profondément ancré chez la femme au point où elle n'arrive pas à s'en défaire même à la maturité* ».

S'agissant des hommes, notre étude a montré que, contrairement aux femmes, très peu parmi eux portent plainte du fait de conflits conjugaux (4% consultation de dossiers). Cette situation confirme chez l'homme son instinct de puissance et de domination que lui concède la société. La femme aussi le reconnaît, ainsi 70 % de nos enquêtées ont déclaré que la prise de décision lui incombe, car il est le premier responsable du foyer. Conscient donc du pouvoir qu'il détient, l'homme ne trouve pas opportun de demander de l'aide face aux conflits conjugaux. Ne serait-ce pas perdre une partie de son pouvoir ? Ils ont le pouvoir de décision sur tout, en l'occurrence celle de faire un mariage à l'Etat civil ou non. La preuve, l'enquête de terrain a montré que 80% des hommes sont demeurés célibataires et vivent en concubinage en dépit d'une durée de vie conjugale égale ou supérieure à 10 ans.

La tranche d'âge la plus touchée par ces conflits chez les hommes se situe entre 40-45 ans, 60% ont une instruction du niveau secondaire, la totalité a une activité génératrice de revenus dont 40% sont fonctionnaires contre 0% chez les femmes enquêtées. La majorité des hommes enquêtés sont donc supposés capables de subvenir aux besoins des membres de leurs familles ; cependant, seuls 67% parmi eux signalent contribuer partiellement aux charges familiales.

4.2. Analyse des facteurs et conséquences des conflits conjugaux

Quant aux causes des conflits conjugaux, le contexte de leur survenue remonte à l'inégalité historique de pouvoir dans les relations entre l'homme et la femme, aussi bien au foyer que dans la vie publique. Ainsi, dans nos sociétés, la femme est considérée comme le sexe faible et traitée en

conséquence. Le milieu patriarcal, lieu d'exclusion de la femme par excellence, ne favorise guère son implication dans les instances de prises de décisions ; l'éducation reçue par la femme dans ce milieu ne lui permet pas d'échanger en toute liberté avec son partenaire sur les problèmes liés à leur vie de couple. La totalité des femmes ont d'ailleurs évoqué le manque de communication (100 % des enquêtées) comme la première cause des conflits ; or la communication c'est la vie et, comme le dit Heril (2004) : *« le couple a une dimension thérapeutique. Il est là pour aider, soigner, réconforter, rassurer, grandir… Pour que toutes ces fonctions soient équilibrées les unes par rapport aux autres, il faut accepter que la parole circule et qu'elle y soit prégnante et féconde. Il n'y a pas de couple réussi sans parole, sans échange, sans ouverture de l'un à l'autre ».*

Ainsi en l'absence du dialogue, le couple qui, par essence est un refuge, devient un lieu d'insécurité où toutes les exactions et autres pratiques humiliantes sont préméditées et mises en œuvre. L'amour fait place alors à la haine. Cette situation confirme l'idée de Sigmund Freud cité par Heril (2004) lorsqu'il dit : « *Si l'aimé perd l'amour de l'autre dont il est dépendant, il vient aussi manquer de la protection contre toutes sortes de danger ».*

Au-delà des problèmes relatifs à l'inégalité dans les relations homme et femme, il est important d'attirer l'attention sur l'ignorance mutuelle par les conjoints(es) de leurs droits et devoirs, surtout les femmes. Ces dernières sont alors confrontées aux abus de toutes sortes tels que : la non contribution régulière de certains hommes aux charges inhérentes à la vie du couple, signalée par 75 % des femmes alors que le code des personnes et de la famille en son article 159 stipule : *Nonobstant toutes conventions contraires, les époux contribuent aux charges du ménage à proportion de leurs facultés respectives*. Au cours de cette enquête, 65 % des femmes ont évoqué comme cause des conflits, l'infidélité et l'autoritarisme de leurs conjoints ; toujours dans le lot

des causes, nous avons noté l'interdiction à la femme de mener des activités génératrices de revenus (consultation dossiers), pendant que le code des personnes et de la famille en son article 157 stipule : *chacun des époux a le droit d'exercer la profession de son choix.* Ce sont autant de pratiques qui empêchent la femme de jouir de ses droits et, du fait, renforcent son statut de dominée. D'autres causes telles que l'abus de confiance dans la gestion de ressources financières et autres biens matériels communs ont été aussi évoqués, l'ingérence de la belle-famille dans la gestion de la vie du couple, signalée par 60 % des femmes.

Quant aux hommes, 70% mettent plus l'accent sur le manque de respect de leurs conjointes à leur égard, 30% ont évoqué les mauvaises compagnies et des sorties non autorisées de ces dernières, ceci vient confirmer leur statut de chef signalé plus haut par les femmes. Ainsi en tant que chef, il lui revient de droit d'autoriser les sorties de son épouse et de lui permettre d'exercer ou non des activités génératrices de revenus, de prendre toutes les décisions, parfois au mépris des intérêts de sa conjointe. Autre cause à l'origine des conflits conjugaux serait l'infidélité de leurs conjointes évoquée par 40% des hommes enquêtés que nous pourrions considérer comme une compensation face à une situation de manque (dysfonctionnement affectif et sexuel au sein du couple).

Il est important de préciser aussi, que certains états psychologiques des conjoints (es) favorisent également les conflits. Il s'agit d'une part de la crise liée à l'immaturité de la femme du fait du mariage précoce (15-17 ans), de la crise de l'originalité juvénile (18-25 ans) au cours de laquelle l'adolescent flotte entre deux mondes, l'univers des enfants qu'il n'est plus et celui des adultes qu'il n'a pas encore intégré ; d'autre part, le choc produit par la rencontre de ses idées et de la réalité objective de la société va créer chez le jeune adulte des déséquilibres. Les couples dans ces tranches d'âge vont être confrontés à des perturbations susceptibles de les conduire vers les actes

antisociaux tels que la violence. De même la crise des 30-35 ans ou la période de l'âge désabusé durant laquelle les conjoints, après une dizaine d'années d'expériences, de grande proximité, sont hantés par la monotonie d'une routine sexuelle. L'amour cesse d'être passionnel pour devenir volontaire. Ce sont autant d'étapes de la vie de l'individu qui entraînent de profondes transformations, susceptibles d'influencer les relations avec autrui. Ceci confirme les résultats de nos travaux qui ont montré que la tranche d'âge la plus touchée par ces conflits se trouve entre 20-35 ans.

S'agissant des manifestations de ces conflits conjugaux, elles sont multiples et multiformes. Celles enregistrées au cours de ce travail sont les effets immédiats des causes sus-citées, ceci nous permet de déduire que tout est lié. Ces manifestations regroupées en trois catégories se présentent comme suit : manifestations relationnelles, manifestations psychologiques, manifestations physiques.

Pour ce qui est des manifestations relationnelles, la totalité des femmes (96 %) a signalé qu'elles sont surtout marquées par une dégradation de la communication caractérisée par une restriction du dialogue et des propos dévalorisants, le retour tardif des conjoints au foyer a été évoqué par 53 % des enquêtées, 70 % parmi elles ont été soumises à une abstinence de longue durée ou carrément la rupture des relations sexuelles.

L'abandon du domicile conjugal, la répudiation de la femme accusée d'adultère, le retrait des enfants à leur mère, le tout assorti de menaces signalées par 50% des femmes enquêtées, sont autant de manifestations qui expliquent la dégradation des relations au sein du couple.

S'agissant des femmes au foyer, 60% parmi elles font chambre à part, confrontée à l'abstinence forcée, l'une d'entre elles nous a déclaré avoir un amant pour la satisfaction de sa libido.

Dans cette situation de crise persistante, caractérisée par un climat d'insécurité et de suspicion, les couples en conflit entretiennent en leur sein des relations anxiogènes. En effet, face à leur incapacité à dialoguer pour trouver des solutions adéquates à leurs incompréhensions, ces couples sont angoissés, deviennent parfois agressifs et n'hésitent point à adopter des attitudes de défense telles que les injures, les humiliations, les frustrations, les propos dévalorisants et les menaces. Cet état psychologique a été signalé par 83% des femmes enquêtées. Dans ce contexte de conflits marqué par l'absence de communication, 40% des femmes au foyer ont déclaré consommer régulièrement des anxiolytiques pour retrouver le sommeil. Ce comportement explique le degré d'angoisse des intéressées, mais aussi de leur désir d'apporter une solution, même aléatoire à leur souffrance. Cette situation traduit bien l'idée de Daco (2002) qui dit : « *les hommes ont peur et sont plongés dans l'angoisse. Ils cherchent la sécurité. Celle-ci doit lui être donnée par la famille et la société, quand ils ne l'y trouvent point, monte leur angoisse* ».

L'angoisse étant le nid de l'agressivité, certains conjoints ont recours rapidement aux agressions physiques et ce sont malheureusement les femmes qui en font les frais. Elles payent en effet un lourd tribut aux sévices corporels comme le témoignent les images présentées dans ce travail. Ainsi 60 % des femmes ont fait l'objet de bastonnades, l'une d'entre elles a été vitriolée et 30 % des hommes reconnaissent avoir agressé physiquement leurs conjointes.

4.3. Influence sur les enfants

Les conflits conjugaux, bien que contribuant à la dynamique du couple, produisent des effets dévastateurs sur tous les membres de la famille lorsqu'ils sont mal gérés. Il est reconnu par tous que l'une des premières victimes est l'enfant. Lemaire (1970) nous le rappelle lorsqu'il dit : *« Le développement harmonieux physique et psychologique de l'enfant nécessite l'amour des*

parents. En dehors de la nourriture, l'enfant a besoin d'un climat d'affection et de sécurité que réalise habituellement l'amour réciproque, visible des parents l'un pour l'autre, auquel l'enfant se montre sensible ».

Tous ces actes d'intolérance, de dévalorisation, d'agressions verbales et physiques, d'abandon du foyer, perpétré par les parents, affectent les enfants à des niveaux différents. Les conséquences de ces conflits porteront sur l'éducation de l'enfant, son état physique, psychologique, et la relation à ses parents. En effet, pendant cette période de crise au sein de la famille, les enfants sont souvent contraints à une adaptation forcée à la nouvelle situation, caractérisée par la rupture de la communication entre les parents, mais surtout par la séparation. Les enfants se retrouvent séparés soit de l'un des parents ou des deux à la fois, et confiés à la belle-mère ou à une marâtre. Ils ne bénéficient plus de façon simultanée de l'autorité du père et de l'affection de la mère. Ils vivent dans l'incertitude et deviennent l'objet de chantage. Ils n'ont plus de repères, d'où l'apparition de perturbations psychologiques faites d'agressivité, d'angoisse, de tristesse et d'impuissance face à la crise selon le cas. Ainsi au cours de notre enquête, 90 % des enfants ont dit être animés d'un sentiment d'impuissance, 80 % ont parlé de leur état de tristesse permanent. S'agissant des parents, 67 % des hommes ont noté l'agressivité au niveau de leurs enfants, 20% d'entre eux ont déclaré que les enfants sont devenus délinquants. Quant aux femmes, 60 % parmi elles ont parlé de l'angoisse de leurs enfants face à ces conflits. Au cours de notre enquête, nous avons constaté qu'au niveau des enfants, non seulement les soutiens affectifs viennent à manquer, mais l'assistance matérielle et financière aussi est réduite, voire inexistante. Cet état de précarité a engendré chez les enfants des échecs scolaires mentionnés par 40 % des pères, 15 % des mères ont parlé de la déscolarisation de leurs enfants. Pour ce qui est de l'état de santé, 30 % des hommes ont reconnu que les enfants sont dans un état de santé fragile, des cas de décès d'enfants ont été enregistrés aussi bien du côté des mères que de celui

des pères (10 %). A l'issue de ce travail fait de la consultation des dossiers et d'enquête par questionnaire, nous constatons que l'échec scolaire est au premier rang dans ces foyers en conflit ; lorsque la crise persiste, la déscolarisation intervient, leur état de santé n'est pas reluisant comme en témoignent les décès enregistrés par les parents. Cette situation s'explique par le fait que le parent qui a la garde de l'enfant en l'occurrence la mère ne dispose pas souvent de ressources suffisantes pour assurer son éducation, mais aussi de la non disponibilité du père pour la prise en charge correcte de l'enfant. Cette défaillance des parents se traduit par des perturbations psychologiques subies par l'enfant (angoisse, démotivation). Dans ce contexte, les enfants deviennent vulnérables, exposés à toutes formes de déviances.

Au-delà de la famille, la société subit également des conséquences néfastes, car ces foyers en conflit sont souvent le terreau de la délinquance juvénile et de l'insécurité (vol, viol, prostitution, criminalité, IST/SIDA, grossesse précoce, etc.)

4.4. Conciliation des conjoints

Face à cette situation de conflits et conscients de son impact sur leur foyer, nous avons noté lors de notre enquête que la majorité des couples en conflit entreprennent des démarches pour une conciliation ; la plupart du temps, ce sont les femmes qui prennent cette initiative. Dans ce processus de conciliation, 70% des femmes ont recouru d'abord à la belle famille, 24% aux responsables des lieux de culte et 5% aux structures juridiques. La démarche est la même pour les hommes, dans une proportion moindre à celle des femmes.

Au cours de nos travaux, nous avons voulu savoir le niveau de connaissance de notre population cible sur le psychologue et son rôle dans l'accompagnement des couples et spécifiquement dans la gestion des conflits conjugaux. Le constat général est que la grande majorité des personnes

enquêtées en l'occurrence les femmes (89 %) mais également des hommes n'a aucune connaissance du travail du psychologue en général et de son rôle dans un processus de conciliation dans les cas de conflits conjugaux ; plusieurs font même la confusion entre psychologue et psychiatre. La totalité de ces personnes enquêtées déclare n'avoir pas de psychologue dans leur localité. Cette situation interpelle d'une part les autorités sur les démarches appropriées pour la mise à disposition de psychologues au service du public, et d'autre part les psychologues à se rendre visibles sur un terrain encore vierge.

Nous avons par ailleurs noté que les tentatives de conciliation entreprises par les personnes enquêtées ont échoué chez 15 femmes (75 %) et 7 hommes (70 %), car ces personnes sont toutes actuellement en situation de séparation. C'est à croire que lorsque les conflits apparaissent, la probabilité de renouer le dialogue est très faible, voire impossible.

Nous avons également constaté, au cours des séances de conciliation au, que chacun des protagonistes affiche souvent un sentiment de déception au point où, aucun d'eux ne veut faire de concession. Nous avons noté la plupart du temps chez l'homme, le refus de renouer le dialogue avec sa conjointe et la non observance des conseils pouvant faciliter un consensus, d'où l'échec de plusieurs cas de conciliation. Ceci rejoint l'idée de Gurdjieff citée par Daco (2002) « *Tout dépend de tout ; toutes les choses se tiennent, il n'y a rien de séparé. Si les gens pouvaient changer, tout pourrait changer* ».

4.5. Perspectives

A l'issue de cette étude et au regard des résultats obtenus, nous formulons les suggestions suivantes :

En direction des Autorités politico-administratives

- Promouvoir la prévention des conflits conjugaux dans notre société par l'instauration au sein des familles d'une éducation basée sur l'élimination de toutes formes de discriminations ;
- Introduire dans les programmes de formation des apprenants, la notion d'égalité entre les sexes, du respect de l'autre et de la tolérance ;
- Créer des centres d'accueil et d'accompagnement des couples en préparation pour le mariage ;
- Informer les couples sur leurs droits et devoirs respectifs dans le foyer.
- Recruter des psychologues pour l'assistance et l'accompagnement des populations dans tous les secteurs d'activités (éducation, entreprise etc.)

En direction des couples

- Se réapproprier des valeurs et autres bonnes pratiques traditionnelles relatives au mariage et à la vie du couple ;
- Choisir des modèles de couples ou des témoins crédibles, dans le processus de la vie conjugale ;
- Adopter au sein du couple des attitudes en faveur de la prévention des conflits tels que le dialogue, l'assistance mutuelle, l'honnêteté, la tolérance, le pardon,
- Valoriser les qualités de votre conjoint(e);
- Travailler à l'adoption de la fidélité et l'harmonisation des relations sexuelles ;
- Considérer l'autre comme un partenaire ayant des aspects importants sur votre existence ;

- Apprécier les progrès réalisés ensemble ;
- Eviter au sein du couple des langages inaudibles, sources d'incompréhensions et de crise de confiance
- Renoncer à la méthode déplorable des reproches et remarques désobligeantes ;
- Avoir recours à des solutions internes en cas de conflits ;
- Demander en cas de besoin de l'aide auprès des témoins de mariage, des structures de conciliation telles que les organisations religieuses, les psychologues et en dernier lieu la voie judiciaire.

En direction des psychologues

- Créer l'Association des psychologues qui sera doté d'un plan d'action en faveur des besoins des populations ;
- Rendre visible la profession du psychologue par l'organisation régulière d'activités et l'utilisation des canaux des médias (radio, télévision, journées porte-ouverte…) ;
- Proposer en cas de conflits, l'approche participative des intéressés dans toute démarche de conciliation ;
- Œuvrer à la réconciliation ;
- Rechercher en toute circonstance le consensus ;
- Se former à la thérapie du couple.

CONCLUSION

Au regard des informations collectées au cours de la consultation des dossiers au Centre de promotion sociale et de notre enquête de terrain, nous constatons que les conflits conjugaux constituent une réalité quotidienne des foyers, qu'ils prennent de nos jours des proportions inquiétantes.

Les causes et les manifestations sont multiformes. Les conséquences sont souvent désastreuses aussi bien pour des individus, des familles que pour la société.

De l'analyse des résultats de nos travaux, il ressort que les principales causes à l'origine de ces conflits conjugaux sont :

- une inégalité sociale entre les deux partenaires entraînant une relation conjugale déséquilibrée, pauvre en communication, dans laquelle la femme se trouve maintenue dans une position d'infériorité et de soumission ;
- l'ignorance des droits inhérents à la vie du couple ;
- l'analphabétisme des femmes et leur dépendance économique vis-à-vis de leurs époux ;
- la crise économique qui réduit les époux au chômage prolongé, créant un état de manque au sein du foyer ;
- l'ingérence de la belle-famille dans la vie du couple.

Les manifestations issues de ces conflits sont d'ordre relationnel, psychologique et physique. Elles sont souvent caractérisées par une absence de dialogue, les retours tardifs de l'époux au foyer, la suspension de toute forme de contributions, et même de relations intimes sans oublier l'abandon du foyer. Les deux parties s'investissent facilement dans les pratiques de dénigrements, d'injures et d'humiliation de toutes sortes, le tout aggravé par des agressions physiques dont les femmes sont souvent les principales victimes.

Ces conflits produisent des conséquences négatives sur les membres de la famille, mais aussi sur la société. Dans la majorité des cas, les femmes et les enfants y paient un lourd tribut du fait de la déstabilisation du foyer. Les manifestations sont plus perceptibles chez les enfants à travers la baisse des résultats scolaires, l'échec répété aux examens, la déscolarisation, la délinquance et même des cas de décès.

La société n'est pas non plus à l'abri des effets néfastes car certains de ces enfants en échecs scolaires deviennent des délinquants et vont grossir l'effectif des divorcés sociaux, créant ainsi l'insécurité au sein des populations.

La gestion des conflits conjugaux passe par la prévention à travers l'éducation de base, et par des modes de règlement à visage humain qui permettent la reconstruction des victimes.

Les autorités, les psychologues et autres acteurs sociaux sont donc appelés à mettre en place des mécanismes devant permettre la réduction de ces conflits, et d'atténuer les risques d'une blessure profonde à défaut de restaurer l'équilibre complet au sein des foyers en souffrance.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- **Ouvrages**

1. Agbossou, L. (2009). *Autonomisation des femmes néo alphabètes au Bénin : contribution à la mise en place d'un dispositif pour le réinvestissement des acquis*, UAC, ENAM, AAS, 89p.
2. Allen, T. D., Herst, D. E., Bruck, C. S. & Sutton, M. (2000). *Consequences associated with work-to-family conflict* : *A review and agenda for future research*, in Journal of Occupational Health Psychology, 5(2), p. 278-308.
3. Auroux, S. & Weil, Y. (1975). *Nouveau vocabulaire des études philosophiques*, France, classiques Hachette.
4. Banque Mondiale. (1998). *Genre et développement : vers l'égalité des sexes dans les droits, les ressources et la participation*, Edition Saint Martin, 419p.
5. Beaud, S. et Weber, F. (2003). *Guide de l'enquête de terrain*. Paris XIIIe Nouvelle édition, collection Grands Eres, Edition la découverte, 9 bis rue, Abel-Hovelacque, 257p.
6. Biaou, I. et Akpomalo, J. (1985). *L'influence des conditions familiales sur le rendement scolaire*, UNB/ENS, 72p.
7. Boko, G. (2004). *Psychologie et guidance*, édition CAAREC, 341p.
8. Braconnier, A. (1996). *Le sexe des émotions*, Editions Odile Jacob, 147p.
9. Charte Africaine des Droits et du bien-être de l'enfant (1990). OUA, P92-93.
10. Coopération Suisse (2007). *Hommes/Femmes : l'espérance au bout de la complémentarité*, 206p.

11. Daco, P. (1977). *Les triomphes de la psychanalyse*, Belgique, Edition Marabout, 211p.
12. Daco, P. (1988). *Les voies étonnantes de la nouvelle psychologie*, Editions Marabout, 158p.
13. Defrance, B. (1992). *La violence à l'école,* Paris : Syros-Alternatives, 92p.
14. Dehi, T. & Hodonou, S. (2011). *Influence des comportements parentaux sur la réussite scolaire des enfants de 5-12 ans*, mémoire de maîtrise en Psychologie, UAC, 81p.
15. Deldime, R. et Demoulin, R. (1994). *Introduction à la psychopédagogie*, Bruxelles, Edition Boeck-Wesmal, 201p.
16. Djossou, A. et Hountonnagnon, B. (2008). *Equilibre psychoaffectif et la réussite scolaire : cas des apprenants du département du littoral*, UAC/FLASH, 68p.
17. Dupuy, G. (2000). *Coupable d'être un homme in « Violence conjugale » et délire institutionnel*, Montréal, VLB éditeur, 190 p.
18. Duxburry, L. & Higgins, C. (1998). *Work-life balance in Saskatchewan : Realities and challenges*, 122p.
19. Frone, M. R. (2000). *Work-family conflict and employee psychiatric disorders: The national co morbidity survey*. Journal of Applied Psychology, 85(6), p. 688-895.
20. Gelles, R.-J. & Strauss, M.-A. (1988). *Intimate violence. The causes and consequences of abuse in the american family*, New York, Touchstone Books, Simon and Schuster Inc, 118p.
21. Gerard, R. (1972). *La violence et le sacrée,* Paris, PUF, P31-32.
22. Ghiglione, R. & Matalon, B. (1999). *Les enquêtes sociologiques. Théories et pratiques*, Paris. Armand Colin, 89p.
23. Idrissou, F. (2016). *Impact des facteurs psychologiques et sociaux sur la fugue du domicile familial des adolescents : cas des adolescents du*

centre d'accueil de l'Office Central et de Protection des mineurs de Cotonou, FSS, UAC, 110p.

24. Isnard, G. (1988). *L'enfant et sa mémoire : une histoire d'amour*, Suisse, Édition de seuil, 154p.
25. Jaspard, M. (2005). *Les violences contre les femmes*, Paris, Edition la découverte, 132p.
26. Konrad, L. (1963). *L'agression, une histoire de mal*, Paris, PUF, 281p.
27. Leif, J. et Delay, J. (1983). *Psychologie et éducation*, Paris, Tome premier, Fernand Nathan, 248p.
28. Lever, I. (2009). *La violence conjugale : briser les chaises du silence pour en parler*, Paris, Edition la découverte, P154-155.
29. Lévy-Leboyer, C. (1984). *La crise des motivations*, Paris, Presses Universitaires de France, 243p.
30. Loi N°2011-26 du 09 Janvier 2012 portant prévention et répression des violences faites aux femmes en République du Bénin.
31. Lutumbal, K. (2003). *La motivation au travail, comme facteur de rendement*, TFC UNIC/KIN, Inédit KIN, 109p.
32. Mayer, R. et Quellet, F. (1991). *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*, Gaëtan Morin, Boucherville, 57p.
33. Mbairo, S. (2007). *Impact des conflits armés sur le développement psychosocial de l'enfant : cas de quelques enfants réfugiés à Cotonou, BENIN*, Mémoire de maîtrise en psychologie clinique, UAC, 78p.
34. Mehoba, G. (2010). *Approche psychosociale des violences conjugales à Cotonou*, Mémoire de maîtrise en psychologie de la vie sociale et professionnelle, UAC, 74p.
35. Micho, Y. (2004). *La violence, que sais-je ?* Paris, Presse Universitaire de France, 254p.
36. Mucchielli, R. (1968). *La personnalité de l'enfant*, Paris, Editions sociales française, 121p.

37. Nations Unies (2006). *Rapport mondial sur la violence contre les enfants*, 221p.
38. Nekpo, F. (1963). *Education et culture*, Porto-Novo CNPMS, 121p.
39. OMS. (2002). *La violence et la santé*, Genève, OMS, 355p.
40. Ouellet, F., & *al.* (1998). *La violence psychologique entre conjoints, Tome 2, Sa mesure,* CRIVIFF. hiatry, vol. 63(2) : 190-200.
41. Pélicier et *& al.*. (1979). *Univers de la psychologie*, Libis, Paris, 111p.
42. Petit, C. (1984). *Le dialogue parents-enfants*, Paris, M.A. Edition, 114p.
43. Piché, S. (2003). *Précurseurs motivationnels des performances sportive et scolaire*, Université Laval, 189p.
44. Rondeau, G. (1994). *La violence familiale*, dans Dumont, F., Langlois, S. & Martin, Y. (dir.), *Traité des problèmes sociaux*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 319-335.
45. Roussel, P. (2000). *La motivation au travail-concept et théories note n° 326*, LIRHE, Toulouse, 189p.
46. Saint, Y. (1969). *Pédagogie des relations humaines*, Edition du renouveau pédagogique, 105p.
47. Sillamy, N. (1999). *Dictionnaire de psychologie*, Paris, Larousse, 407p.
48. Smith, G. (2004). *Le stress au travail et ses effets sur les relations de couple* : le point de vue du PAE, le groupe de recherche Shepell, vol 3, n^{o} 3, 401p.
49. Tieche, M. (1977). *Guide pratique d'éducation familiale*, d'Amaries, Les Lys, Édition vie et santé, 87p.
50. Tognon, E. (2014). *Prise en charge psychosociale des orphelins et enfants vulnérables au CPS de Placodji*, FSS, UAC, 189p.
51. UNESCO. (2002). *Rapport Mondial sur l'Education pour tous*, 479p.
52. Vincent, R. (1968). *Connaissances des enfants*, Loos-Lez-Nilles, 245p.
53. Wallon, H. (1968). *L'évolution psychologique de l'enfant*, Paris, A. Colin, 110p.

54. Weiss, S. (1977). *La séparation du couple*, Paris, les Editions de l'Homme, 131p.
55. Winnicott, D. (1957). *L'enfant et sa famille, les premières relations*, Paris, Payot, 198p.

- **Webographie**

1. http://www.ccpeweb.ca/les-conflits-conjugaux/, consulté le 08 avril 2017 à 13h29mn.
2. https://web.facebook.com/permalink.php?story_fbid=156523114522814&id=140073192834473&_rdc=1&_rdr, consulté le 08 février 2017 à 21h05mn.
3. http://unesdoc.unesco.org/images/0017/001778/177841f.pdf, consulté le 21 mars 2017 à 08h16mn.
4. http://base.afrique-gouvernance.net/docs/etu17_etaconfouserpubboromo_jacobalii.pdf, consulté le 28 mai 2017 à 18h58mn.

ANNEXES

QUESTIONNAIRE POUR ENQUÊTE

I. Identification

Sexe : ……

Age :……

Niveau d'instruction : ……..

Contacts : ……

Niveau d'instruction de l'époux (se) : ……

Age de l'époux (se) : ……

Profession de l'époux (se) : ……..

Lieu de résidence : ……..

Croyances religieuses : ……

Situation matrimoniale : marié(e) célibataire famille recomposée

Nombre d'enfants et âges : filles garçons Ages

II. Evaluation des connaissances sur le mariage

Perception

1- Quelle perception avez-vous du mariage dans votre environnement socioculturel ?

Protection considération responsabilité

2- Quelle perception avez-vous du rôle de la femme et de l'homme dans le foyer ?

Femme :……

……

Homme :……

……

Quel est le mode de prise de décisions au sein de votre foyer ?

Par l'homme par la femme Participatif

Normes pour le mariage

3- Quelles sont les normes à observer dans votre communauté avant d'aller au mariage ?

Connaissances des parents demande de main paiement de la dot

4- Quelles démarches avez-vous mises en œuvre avant de vous mettre en couple ? ……

III. La vie conjugale

Durée de vie conjugale

5- Depuis combien de temps vivez-vous en couple ?.....

6- Quelle est la nature du lien ?

- Mariage coutumier
- Mariage religieux
- Mariage civil
- Néant

Niveau de communication

7- Quelle est la qualité de la communication au sein de votre couple ?

- Bonne
- Acceptable
- Mauvaise

Contributions aux charges familiales

8- Contribuez-vous aux charges familiales ?

- Contribution totale
- Contribution partielle
- Aucune contribution

IV. Causes et manifestations des conflits conjugaux

➢ Les causes des conflits

9- Quelles sont les causes de vos conflits conjugaux ?

Manques de *:*

- Communication
- Considération
- respect
- Assistance
- Tolérance

Excès :

- Infidélité
- Alcoolisme
- Autoritarisme
- Religion
- Abus de confiance
- Crise de confiance
- Mauvaises compagnies

Autres causes :

- Famille recomposée
- Belle-famille
- Perte d'emploi de l'époux.

➢ Manifestations des conflits

10- Comment se manifestent ces conflits ?

Au plan relationnel *:*

Dégradation dans la communication Suspension de la popote

Retour tardif à la maison Rancune

Refus de servir à manger Arrêt relations intimes

Refus de manger au foyer Confiscation pièces administratives

Abandon du foyer Chambre séparée

Consommation d'anxiolytique Suspension eau courante

Menaces Suspension électricité

Au plan psychologique

- Humiliations injures
- Jalousie frustrations

Au plan Physique

- Bastonnade
- Gifles
- Usage d'acide

V. Tentatives de conciliation

➢ Structures de conciliation.

11- Quelles structures de conciliation aviez-vous eu recours ?

- famille
- structures juridiques
- lieux de culte

➢ Entretien avec un Psychologue

12- Quelle connaissance avez-vous du rôle d'un psychologue dans la prévention ou la gestion des conflits conjugaux ?

Conseiller conciliation aucune connaissance

13- Avez-vous un psychologue dans votre localité ?

Oui Non

➢ Votre situation actuelle

14- Quelle est votre situation actuelle ?

Séparation Vie au foyer

VI. Impact sur les enfants

15- Quels sont les impacts de ces conflits sur vos enfants ?

Résultats scolaires : **Etat de santé :**

- Echec scolaire Bon

- Déscolarisation Précaire
- Bons résultats Décès d'enfants

16- Quel est l'état psychologique des enfants ?

- Angoisse agressivité
- Anxiété Tristesse
- Délinquance

17- Quelle est la qualité de vos relations avec vos enfants ?

- Bonne
- Acceptable
- Mauvaise.

Merci pour votre collaboration

GUIDE D'ENTRETIEN POUR ENFANTS

I. Identification

Age

Niveau d'instruction Contacts

Profession

Lieu de résidence

Croyances religieuse

II. Evaluation des impacts des conflits conjugaux sur les enfants

1- Avez-vous connaissance de la situation conflictuelle que vivent vos parents, si oui quelles sont vos appréciations ?

……

Quelles sont vos relations avec vos parents dans ce contexte de crise ?

……

Cette crise aurait-t-elle une influence sur vos résultats scolaires ou académiques ?

- Paiement irrégulier des frais de scolarité
- Echec scolaire
- Manque de motivation.

2- Quels sont vos sentiments et votre état psychologique face à ces conflits ?

Honte haine impuissance

Angoisse anxiété tristesse agressivité

3- Quelles sont vos perspectives ?

……

……

Merci pour votre collaboration

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE 2
IN MEMORIUM 3
DÉDICACE 4
REMERCIEMENTS 5
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES 6
LISTE DES TABLEAUX 7
LISTE DES FIGURES 8
RESUMÉ 9
ABSTRACT 9
INTRODUCTION 10
PREMIERE PARTIE : 13
CADRES THÉORIQUES ET METHOLOGIQUES 13
CHAPITRE I : CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES DE LA RECHERCHE 14
1.1. Problématique 14
1.2. Hypothèses 17
1.3. Objectifs 17
1.3.1. Objectif général 17
1.3.2. Objectifs spécifiques 17
1.4. Clarification conceptuelle 17
1.4.1. Effet 17
1.4.2. Vie conjugale 18
1.4.3. Conflit 18
1.4.4. Epanouissement psychosocial 19
1.4.5. Enfant en situation difficile 19
1.4.6. Performance scolaire 20
1.5. Revue de littérature 21
1.5.1. Des assertions et conceptions du mariage suivant les cultures 21
1.5.2. De la naissance du conflit conjugal 23
1.5.3. Effets des violences conjugales sur les enfants 26
1.6. Théories de références 29

CHAPITRE II : CADRE DE L'ÉTUDE ET DEMARCHE MÉTHODOLOGIQUE 31
2.1. Cadre d'étude 31
2.1.1. Présentation du cadre d'étude 31
2.1.2. Justification du choix du milieu d'étude 31
2.1.3. Présentation du CPS d'Abomey-Calavi 32
2.2. Démarche méthodologique 32
2.2.1. Recherche documentaire 32
2.2.2. Nature de l'étude 33
2.2.3. Population d'étude 33
2.2.4. Critères de sélection 33
2.2.5. Echantillonnage 34
2.2.6. Variables 35
2.2.7. Techniques et outils de collecte des données 35
2.2.7.1. L'observation 35
2.2.7.2. Enquête par questionnaire 36
2.2.8. Traitement et analyse des données 36
2.2.9. Difficultés et considérations éthiques 37
DEUXIEME PARTIE : RÉSULTATS, DISCUSSION ET SUGGESTIONS 38
CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS 39
3.1. Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés 39
3.1.1. Origine géographique des enquêtés 39
3.1.2. Tranche d'âge des acteurs 39
3.1.3. Profession des plaignants 40
3.1.4. Situation matrimoniale des acteurs 41
3.1.5. Niveau d'études des enquêtés 41
3.1.6. Durée de la vie conjugale 42
3.1.7. Nombre d'enfants à charge au sein des ménages 42
3.1.8. Tranche d'âge des enfants 43
3.1.9. Contribution aux charges des acteurs du ménage 43
3.2. Causes des conflits conjugaux 44
3.3. Evaluation des connaissances des enquêtés sur le mariage 44
3.4. Manifestations 46
3.5. Impact sur les enfants 48
3.5.1. Des performances scolaires des apprenants 48

3.5.2. Etat de santé des enfants 49
3.5.3. Etat psychologique des enfants 49
3.5.4. Qualité de la relation des parents avec leurs enfants 50
3.5.5. Quelques faits rapportés par les enfants 50
3.5.6. Sentiments et état psychologique développés par les enfants 51
3.6. Tentatives de conciliation 52
3.6.1. Principales structures de conciliation 52
3.6.2. Entretien avec un(e) psychologue 52
CHAPITRE IV : DISCUSSION ET PERSPECTIVES 53
4.1. Statut social des enquêtés(es) 53
4.2. Analyse des facteurs et conséquences des conflits conjugaux 55
4.3. Influence sur les enfants 59
4.4. Conciliation des conjoints 61
4.5. Perspectives 63
CONCLUSION 65
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 69
ANNEXES 74